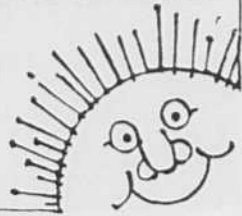




La Tribune votre rayon d'informations



Nos suggestions...

Concert-midi à la Place de la Cité à Sherbrooke avec le Quatuor Jean-Jacques Beauchamp (jazz)

Dans le série L'Estrie vue sous un autre jour, une promenade dans la «Petite Europe»... à Mansonville. REPORTAGE EN PAGE A3.

ÉCONOMIE C1

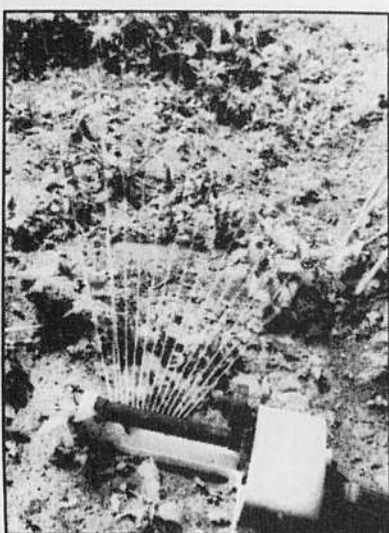
Remue-ménage administratif dans les télé



Le Sherbrookois Bernard Fabi accède au conseil d'administration du réseau des stations régionales de T-M. D'autres changements s'annoncent aussi à la direction de CKSH-CFKS.

CLIMAT A3

Le temps est sec mais c'est loin des records



Les 139 millimètres de pluie (normale, 225,5) tombés en juin et juillet arrivent au cinquième rang des juin et juillet les plus secs des 20 dernières années, mais plusieurs sentent le besoin de recourir à l'arrosage.

ÉVADÉ REPRIS A2

Smith tombe dans une embuscade à Sherbrooke

DRUMMOND A6

Le CSS pourrait tenter des poursuites

MOHAWKS A8

Les policiers ne se retireront pas

MÉTÉO A2

(212e jour de l'année)

Averses: 24 à 22 C  
Lever du soleil: 5h29  
Coucher du soleil: 20h17  
Demain: éclaircies

## Bush voit une «nouvelle ère d'espoir»

□ Sommet de Moscou: l'URSS sur le point de recevoir le statut de la nation la plus favorisée

Moscou (AP)

À son premier jour du sommet soviéto-américain de Moscou, le président George Bush a salué hier la naissance d'une «nouvelle ère d'espoir» et a annoncé qu'il demanderait au Congrès américain d'octroyer à l'URSS le statut tant attendu de la nation la plus favorisée.

La baisse des tensions entre les deux superpuissances «a rendu possible la normalisation des relations économiques», a expliqué M. Bush, qui va soumettre au Congrès un accord commercial américano-soviétique qui doit permettre d'accorder cette clause à l'URSS. Ce statut se

solderait par une baisse importante des droits de douane.

M. Bush a précisé qu'il allait également demander au Congrès de lever des restrictions portant sur le crédit et le commerce. Washington va aussi accélérer ses efforts pour la conclusion d'accords sur les taxes et l'investissement.

«Ce sommet marque un nouveau départ, la perspective de mettre fin à une longue période» durant laquelle les deux pays étaient «adversaires», «d'écrire un nouveau chapitre dans l'histoire de nos deux pays, de bâtir un nouveau partenariat et une paix solide», a souligné le président Bush devant l'Institut des relations internationales.

Les prochaines étapes pour l'URSS, a-t-il ajouté, sont la mise au point d'un projet de transition économique avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Mais s'il a manifesté dès le départ son soutien à M. Gorbatchev, M. Bush a aussi mis en garde contre l'octroi d'une aide financière directe car «vos maux économiques ne peuvent être guéris simplement par une injection de liquide».

De son côté, M. Gorbatchev a déclaré: «La coopération entre nos deux pays devrait apporter au peuple soviétique une amélioration économique».

Les deux présidents se sont entre-

tenus pendant quatre heures au Kremlin, où l'on notait un absent de marque, le président russe Boris Eltsine, invité pour une partie des entretiens. Selon un de ses proches, il a décliné cette invitation car «il avait ses propres entretiens».

MM. Eltsine et Bush se sont en effet retrouvés ensuite pour un tête-à-tête et se sont tous les deux déclarés «satisfaits», le président américain rappelant toutefois sa volonté de ne pas court-circuiter le Kremlin.

Également au menu du sommet, le processus de paix au Proche-Orient où, selon M. Bush, «nous voyons de nouvelles perspectives pour la paix là où il n'y avait que des différends. Nous allons travailler ensemble à

construire une paix durable entre Israël et ses voisins arabes».

Ce premier jour du sommet a également été l'occasion de traiter de divers contentieux: le dirigeant américain a souhaité que l'URSS mette fin à sa coopération avec Cuba, garantisse leur liberté aux États baltes et réduise ses dépenses militaires. La question des îles Kouriles a également été abordée.

Eltsine joue à cache-cache... — C7

## Bousculade pour le poste de maire

□ Six candidats intéressés à Rock Forest

Michel MORIN

Rock Forest

Tant par le nombre de candidats qui aspirent à la mairie que par l'importance que cette ville représente sur l'échiquier régional, Rock Forest sera sans contredit le point de mire cet automne, lors des élections municipales.

Dans l'immédiat, pas moins de six candidats manifestent un certain intérêt à la succession de Gaétan Lavallée.

Différents éléments expliquent cet engouement soudain pour le poste de maire. D'aucuns se rappellent avec quelques grincements de dents l'imposition d'une taxe spéciale, commandée par Québec, pour résorber un déficit accumulé de 1,7 million \$.

Ils pointent du doigt l'administration Lavallée comme étant responsable de cet état de fait qui s'est traduit, pour tous les contribuables forestois, par une surtaxe de quelques centaines de dollars.

D'autres estiment que l'actuelle administration n'est pas des plus transparentes et que les deniers publics ne sont pas toujours utilisés à bon escient.

Chose certaine, à la faveur des prochaines élections qui se tiendront en novembre, la composition de l'éventuel conseil municipal sera très différente.

Gaétan Lavallée a déjà fait part de son intention de se retirer. Le maire de Rock Forest se remet actuellement du cancer, une maladie contre laquelle il lutte une deuxième fois.

Des cinq conseillers municipaux — un poste est vacant depuis la démission de Claude Vermette — il semble que trois brigueront le poste de maire, à savoir Claude Babeux, Jean-Guy Dion et Dominique Viscoigliosi. Et l'on chuchote même que Nelson Doyon ne sera pas de retour cet automne à son siège de conseiller. Seul André Nadeau, qui complète un deuxième mandat, sollicitera de nouveau l'appui des électeurs de son quartier.

Une seule victoire par acclamation pourrait par conséquent se produire cet automne. Et encore, aucune indication ne laisse croire que le conseiller Nadeau file vers une victoire sans opposition.

Déjà un local! — A3

## Le Canada se paie le luxe de ralentir

Ottawa (PC)

Une étude récente de Statistique Canada a montré que la productivité dans le secteur manufacturier a baissé de 2,4 pour cent au Canada et augmenté de 3 pour cent aux États-Unis, au cours de 1989, première année de libre-échange entre les deux pays.

De plus, pendant les années 1988 et 1989, le coût de l'unité de travail dans l'industrie canadienne a augmenté de 5,6 pour cent, comparativement à 3 pour cent seulement dans

l'industrie américaine. L'étude de Statistique Canada pose des questions inquiétantes sur la façon dont les compagnies canadiennes pourront faire face à une concurrence accrue de la part des États-Unis et de plusieurs autres pays du monde.

En plus d'une productivité à la baisse, le Canada s'est payé le luxe de hausses salariales plus élevées dans le secteur manufacturier.

M. Diaz a souligné que l'inflation est justement alimentée par des augmentations de salaires qui ne s'accompagnent d'aucune hausse de la productivité.



## Des virtuoses de la bécane!

Dès l'ouverture hier, en début de soirée, la 106e Exposition régionale agricole de Sherbrooke a pris des allures de vraie fête foraine, avec un feu roulant de spectacles. Au menu, une impressionnante démonstration offerte par quatre jeunes Américains qui «volent» sur leur bicyclette BMX. UN REPORTAGE EN PAGE A2.

## Les 11 occupants périssent

Cobalt, Ont. (PC)

Une collision routière survenue tôt hier matin dans le nord de l'Ontario a fait 11 victimes, dont quatre enfants, que l'on croit être des voyageurs venus de l'Alberta, de la Jamaïque et de l'Angleterre.

Un camion transportant de la marchandise, et une fourgonnette, dont les 11 passagers ont péri, sont entrés en collision vers 3 h, près de la petite ville minière de Cobalt située à environ 130 kilomètres au nord de North Bay. Les deux véhicules ont fait une collision frontale sur la route 11 (la Transcanadienne) rendue glissante

Le poids lourd n'a laissé aucune chance aux voyageurs qui prenaient place dans la fourgonnette.

par la pluie. Il s'agit de l'un des pires accidents routiers de l'histoire de l'Ontario.

Les victimes, qui étaient tous cousins, tantes, oncles, frères et sœurs, étaient âgées de 8 à 17 ans en ce qui concerne les quatre enfants, et de 37 à 60 ans pour les adultes. La police croit que cinq d'entre elles sont originaires de l'Alberta, trois de la Jamaïque et trois de l'Angleterre. Le chauffeur du camion, Réal Laroque, âgé de 54 ans, de Timmins, est pour sa part sorti indemne de cet accident. Après avoir subi un examen de routine à l'hôpital, il est rentré chez lui, refusant de faire quelque commentaire que ce soit.

La police croit que la fourgonnette louée, immatriculée en Alberta, aurait quitté sa voie pour frapper le camion appartenant à une entreprise de transport de marchandise du nord de l'Ontario. La route à deux voies était jonchée de débris et de cadavres, ont rapporté plusieurs témoins.



## GRANDE VENTE DE LIQUIDATION ET DE FAILLITE D'ARTICLES DE SPORT

DÉBUTANT JEUDI LE 1 AOÛT

UN SEUL ENDROIT: 1700, RUE KING OUEST Surveillez La Tribune de mardi.

# L'expo prend de vraies allures de fête foraine

François PICHETTE Sherbrooke

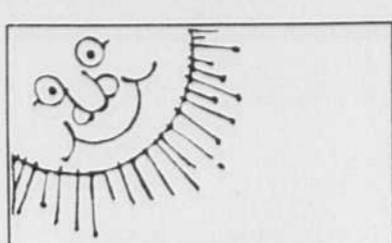
Tout de suite après la déclaration officielle d'ouverture de la 106e Exposition régionale agricole de Sherbrooke, vers 18 h 30 hier soir, la fête prenait de vraies allures de fête foraine.

La cérémonie avait par ailleurs été

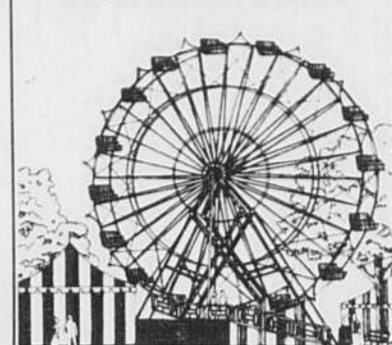
l'occasion d'honorer le président du conseil d'administration, M. Bernard Prévost, qui a redonné à la fête, depuis deux ans, son aspect agricole. Un petit feu roulant de spectacles de foire débutait, face au Palais des Sports, avec un spectacle sur trampoline, une famille d'acrobates, un équilibriste et une troupe de jeunes

virtuoses du BMX, ces petits vélos très à la mode ces dernières années. **Virtuoses du BMX** Et ça faisait très, très fête foraine. Il faut dire que les quatre spectacles, qui seront présentés tous les jours à raison de deux représentations, sont de très haute qualité. Mais celui qui retient le plus l'attention est certes celui des Northeast Trickstars, ces adeptes du BMX. Les quatre jeunes de Manchester, New-Hampshire, possèdent tellement leur art, qu'on en vient à se demander s'il n'est pas aisé de manier un

vélo comme ils le font. Mais attention: le sol arrive vite! «Ça arrive qu'on a des accidents, surtout sur la rampe. Depuis dix ans que j'en fais, j'ai eu ma part!» Et ce disant, Steve Kiander, l'aîné du groupe, exhibe quelques cicatrices: au-dessus de l'oeil, sur les bras, les jambes... un peu partout. Dix années d'expérience, c'est beaucoup pour un jeune de son âge. Il n'est âgé que de 21 ans. Ses compères sont plus jeunes. Son petit frère, Aaron, est âgé de 16 ans, Matthew Bergman a 18 ans et le cadet,



**La Tribune à l'Expo-agricole de Sherbrooke**



Josh Heino, n'a que 15 ans.

Depuis le mois de mai, ils roulent leur bosse à travers les États de l'est (Vermont, Connecticut, New-Hampshire, Maine), et après leur visite à l'exposition de Sherbrooke, ils visiteront celles de Bedford et de Montréal.

C'est payant? «Ça paye les études!» Toutes? «J'espère». Le sourire qui accompagne cette réponse est sans équivoque. Pas de problèmes pour acquiescer leurs frais de scolarité et... quelques petits à-côtés!

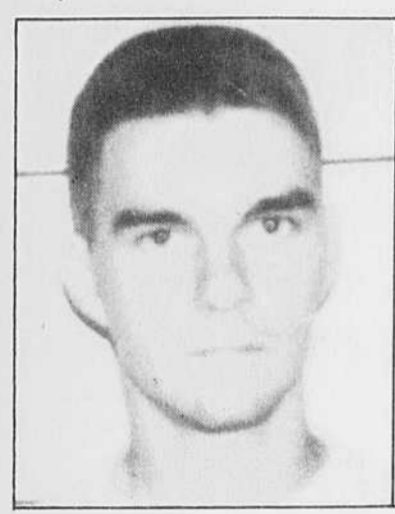
Leur spectacle débute par une série de «figures au sol» qui ne laissent personne sur sa faim. Après, ils passent à la rampe.

Ils sautent, volent littéralement et tombent toujours, comme prévu, sur leurs deux roues, ou au moins sur une. Parents, accompagnez vos enfants. Il faut bien leur expliquer que ça ne se fait pas tout seul! Steve a derrière lui plus de 100 compétitions, une vingtaine de premiers prix et plusieurs deuxième ou troisième...

## Kevin Smith tombe dans une embuscade

Sherbrooke (FP)

Kevin Smith, ce Lennoxvillois de 19 ans qui avait pris le large du Centre de détention de Sherbrooke le 11 juin dernier, est littéralement tombé dans une embuscade, hier soir vers 22 h 15, sur le pont Jacques-Cartier à Sherbrooke.



Kevin Smith était évadé depuis 49 jours.

Talbot. Ce qui est certain, c'est qu'il comparait ce matin au Palais de justice de Sherbrooke pour répondre à une accusation d'évasion.

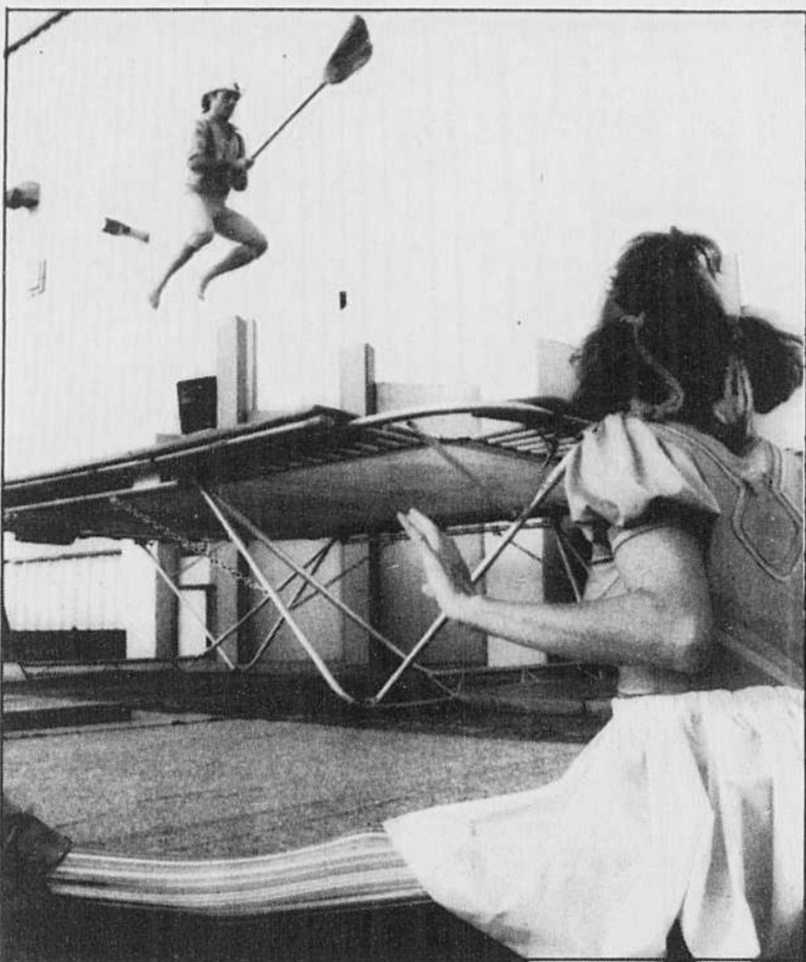
**10 policiers** Selon les premières informations obtenues par La Tribune, l'enquête de la Sûreté du Québec a amené 10 policiers dans cinq voitures autour du pont Jacques-Cartier au moment précis où Smith y passait.

Rejoint tard en soirée, Richard Tremblay, le directeur de Métro-Police, était on ne peut plus heureux de le savoir de retour «à la maison». «Nous sommes très heureux de voir Smith à nouveau sous les verrous. Nous sommes à même de penser qu'il a commis d'autres délits depuis le début de son escapade. Les gars de la Sûreté ont quelques questions à lui poser de notre part.»

Le plus satisfaisant pour M. Tremblay, c'est le déroulement des opérations. «Quand les policiers sont intervenus, il a été complètement impossible pour lui de faire quoi que ce soit. Toute l'opération s'est déroulée sans effusion de sang et dans la plus grande sécurité de tous les policiers impliqués. Nous ne savions pas s'il était armé, mais à cause de son passé, on pouvait le présumer.»

Le passé de Smith est passablement lourd. Vols qualifiés, séquestration et... évasion.

Rappelons qu'il avait pris la poudre d'escampette, le 11 juin dernier, alors qu'il profitait d'une petite récréation. Il avait franchi deux clôtures hérissées de fils barbelés et traversé à gué la rivière St-François située tout près. Il était activement recherché depuis.



Le spectacle sur trampoline de Frisco et Daisy, qui précède de quelques minutes celui des BMX devant la grande scène, fait partie de quatre activités que les visiteurs pourront voir chaque jour. Une vraie allure de fête foraine!

## Le groupe «un lait un prix» attend la réponse de la Régie

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Solidarité «un lait un prix» Québec attend une réponse de la Régie des produits agricoles et alimentaires à qui elle a demandé une audience publique pour l'entendre au sujet des modifications au règlement concernant les quotas des producteurs de lait.

La requête de cet organisme, qui regroupe plus de 200 producteurs de lait de transformation, a été présentée aux régisseurs par l'intermédiaire de Me Conrad Chapdelaine, de Sherbrooke.

«Un lait un prix» craint que, si le règlement n'est pas révisé et clarifié, les producteurs de lait de transformation risquent d'être encore victimes d'une application incorrecte de la réglementation.

Ils estiment être privés injustement de revenus atteignant près de 55 millions de dollars par année pour l'ensemble des producteurs.

**Fédération mise en cause** Me Chapdelaine met en cause dans sa requête la Fédération des producteurs de lait du Québec, qui est un office chargé d'administrer le plan conjoint des producteurs de lait du Québec.

Solidarité «un lait un prix» soutient que la fédération tolère la production et la vente hors quotas de quantités importantes de matières grasses provenant des surplus d'écrémage du lait produit par les troupeaux des producteurs de lait de consommation, malgré un règlement de 1985 stipulant que nul ne peut produire du lait sans détenir un quota. Ces surplus sont utilisés pour fa-

briquer du lait de transformation, mais le produit de leur vente est versé uniquement aux producteurs de lait de consommation qui ne détiennent pas de quotas de lait de transformation.

Les producteurs de lait de transformation évaluent que les surplus de matières grasses représentaient 5,45 millions de kg en 88-89 et étaient encore plus importants l'an passé.

Ils disent être l'objet d'importantes coupures de quotas depuis plusieurs années, ce qui les prive d'importants revenus.

Les producteurs de lait de transformation soutiennent que la fédération doit responsabiliser les producteurs de lait de consommation qui devraient assumer les effets de ce volume sur leur propre contingentement.

L'assemblée générale des producteurs de lait a adopté en avril une résolution pour la reconnaissance du principe de la pleine responsabilisation de chacun de ces secteurs et a demandé à la fédération de presser la régie d'approuver le règlement sur l'écrémage pour qu'il entre en vigueur le 1er août.

La fédération a par la suite préparé des textes concernant le règlement sur une contribution spéciale des producteurs de lait pour des fins de marché intraquota et le règlement sur les quotas de lait.

Les représentants de «un lait un prix» considèrent que ces textes dont ils ont pris connaissance ne sont pas suffisamment clairs et risquent de causer encore des problèmes.

Ils considèrent urgent que la régie leur donne l'occasion de faire entendre leur point de vue sur les textes avant leur approbation.

## La tension grimpe d'un cran chez Loomis

Sherbrooke

La tension a grimpé d'un cran, hier matin, sur la ligne de piquetage des grévistes de l'entreprise de livraison de colis Loomis, sur le Boulevard industriel, à Sherbrooke.

Un cadre de Loomis est entré rapidement sur le terrain de stationnement et son automobile a frôlé la jambe d'un gréviste.

Pour les membres du local 931 des Teamsters, le geste a été délibéré et constitue une provocation de plus de la part d'une compagnie qui, disent-ils, les multiplie depuis les derniers jours.

Les piqueteurs ont alors alerté la sûreté municipale. Toutefois, après que les policiers aient recueilli les deux versions, aucune plainte n'a été déposée.

Un policier est venu expliquer aux piqueteurs que la partie adverse soutient que l'incident est survenu après que les grévistes se soient carrément jetés devant l'automobile qu'ils vou-

laient intercepter à la dernière minute. La compagnie a ajouté qu'elle pouvait aussi déposer une plainte pour un méfait commis par un gréviste. Les deux parties ont donc convenu de ne pas s'engager dans cette voie.

Selon le porte-parole des employés, M. Daniel Roy, la compagnie Loomis fait tout pour provoquer les incidents. Y compris par ses offres qui maintiennent des écarts entre les travailleurs, selon qu'ils aient été embauchés par Loomis ou par une entreprise qu'elle a embauchée.

Les piqueteurs reprochent également à Loomis de dépenser des dizaines et des dizaines de milliers de dollars pour assurer la sécurité des bri-seurs de grève et de ses installations alors qu'elle refuse de débourser davantage pour établir la parité de ses travailleurs québécois avec leurs collègues ontariens.

Ils ne manquent pas également de faire des comparaisons entre leur employeur et le concurrent UPS (United Parcel Service du Canada) frappé également par une grève à Sherbrooke. Chez UPS, le travail est assuré par les cadres.

La régie a demandé à Me Chapdelaine de lui transmettre les documents auxquels il se référerait dans sa requête et il a produit les pièces en question.

**La Tribune**  
votre énergie de l'été

L'été des uns...  
l'été des autres

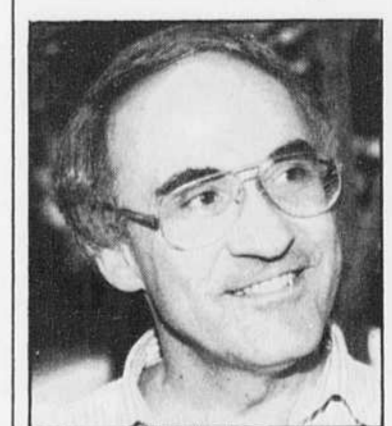
**Nous, on dépense au Québec!**

Sherbrooke (FP)

Rencontré au Carrefour de l'Estrie, Pierre Martineau, de Laval, était en pleine tournée du Québec, caméra au cou.

«Nous avons fait les régions au nord, présentement on est dans la région ici et on s'en va vers la Beauce et Rivière-du-Loup. On prend des photos de notre province!»

En compagnie de son épouse, c'est donc des vacances au Québec



Pierre Martineau

qu'ils ont décidé de prendre, et c'est presque idéologique! «Très peu pour moi l'idée de dépenser notre argent aux États-Unis. Nous, on le dépense chez nous. D'ailleurs aujourd'hui, c'est chez vous qu'on le dépense!» Dans ses loisirs plus quotidiens, M. Martineau pratique le jardinage et s'amuse à l'entretien de la maison et du terrain. «Des petites choses simples, mais qui détendent!»

**Hé les jeunes!**

Participez au

**CONCOURS**

**Identifiez la VEDETTE**

organisé par **La Tribune** en collaboration avec **sports experts** Carrefour de l'Estrie

et courez la chance de gagner

**A CHAQUE SEMAINE**  
l'un des deux  
**BONS D'ACHATS DE 75\$**  
chacun, valides chez Sports Experts, Carrefour de l'Estrie.

Accumulez chaque jour les indices publiés dans La Tribune et identifiez la vedette de la semaine.

Votre coupon-réponse doit nous parvenir par la poste avant midi le vendredi de la semaine suivante. Adressez-le à:

**Concours «IDENTIFIEZ LA VEDETTE»**  
La Tribune  
C.P. 2450  
Sherbrooke  
J1J 4H3

**INDICE DU JOUR:**  
Notre vedette a refusé un trophée dans un gala.

**COUPON-RÉPONSE:**  
NOM .....  
ADRESSE .....  
CODE POSTAL .....  
NO DE TÉLÉPHONE .....  
LA VEDETTE EST .....

Le règlement de ce concours est disponible aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, 31119

**LA QUOTIDIENNE**  
9 8 8 — 4 5 2 1

**METEO**  
Montréal (PC)

Montréal (PC) — Prévisions pour le Québec émises à 16h30 mardi par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain jeudi.

**Estrie:** averse dispersée (40 pour cent). Max. de 22 à 24. Min. près de 14. Demain: éclaircies.

**Montréal, Trois-Rivières et Drummondville:** possibilité d'averses en matinée (30 pour cent). Dégageant par la suite. Max. de 25 à 27. Min. près de 17. Demain: dégageant.

**Laurentides:** dégageant en après-midi. Max. de 23 à 25. Min. près de 14. Demain: éclaircies.

**Hull:** possibilité d'averses en matinée (30 pour cent). Dégageant par la suite. Max. de 25 à 27. Min. près de 17. Demain: dégageant.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre:** dégageant en après-midi. Max. de 23 à 25. Min. près de 14. Demain: éclaircies.

**Québec, Beauce, Charlevoix et Rivière-du-Loup:** averse dispersée (40 pour cent). Max. de 23 à 25. Min. près de 15. Demain: éclaircies.

**Lac-St-Jean, Saguenay et La Tuque:** averse dispersée (50 pour cent). Max. de 22 à 24. Min. près de 14. Demain: éclaircies.

**Rimouski, Matapédia et Baie-Comeau:** averse dispersée (50 pour cent). Max. de 21 à 23. Min. de 13 à 15. Demain: possibilité d'averses (30 pour cent).

**Ste-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie:** averse dispersée (40 pour cent). Max. de 22. Min. près de 14. Demain: possibilité d'averses (30 pour cent).

**Gaspé et parc Forillon:** ennuagement graduel. Max. de 22 à 24. Min. près de 13. Demain: possibilité d'averses (30 pour cent).

**Abitibi:** averse dispersée en après-midi (40 pour cent). Max. de 22 à 24. Min. près de 15. Demain: éclaircies.

**Témiscamingue:** possibilité d'averses en fin de journée (30 pour cent). Max. de 23 à 25. Min. près de 15. Demain: éclaircies.

**Réservoirs Cabonga et Gouin:** averse dispersée (40 pour cent). Max. près de 21. Min. de 11. Demain: éclaircies.

**Sept-Îles:** averse dispersée (40 pour cent). Max. près de 21. Min. près de 13. Demain: averse dispersée (40 pour cent).

**Basse-Côte-Nord, Anticosti et secteur à l'ouest de Natashquan:** ennuagement graduel. Max. près de 21. Min. près de 12. Demain: averse dispersée (40 pour cent).

**Sous le soleil**

Atlantic City	24	21	Cape Cod	24	18
Myrtle Beach	29	16	New York	23	20
Old Orchard	23	16	Virginia Beach	28	22
Washington	28	21	Acapulco	27	32
Barboos	27	31	Bermudes	30	32
Brownsville	24	36	Daytona Beach	25	34
Honolulu	24	30	Kingston	27	32
Las Vegas	30	43	Los Angeles	18	22
Mexico	14	25	Miami Beach	27	31
Myrtle Beach	24	28	Nassau	29	32
Orlando	26	33	Palm Springs	31	46
Reno	17	37	San Juan	27	31
West Palm Beach	27	33			

**INDEX**

**Arts:** B-5  
**Bandes dessinées:** C-3  
**Décès:** C-6  
**Économie:** C-1  
**Éditorial:** B-2  
**Horoscope:** C-3  
**Petites annonces:** C-2  
**Santé:** B-3  
**Sports:** D-1  
**Vivre:** B-4

**La Tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc  
Président et éditeur  
Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

**RÉDACTION**  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef  
Pierre-Yvon Bégin  
Directeur de l'information  
Roch Bilodeau  
Maurice Cloutier  
Chef éditorial-adjoint  
Denis Messier  
Stéphane Lavallois  
Directeur des pages sportives  
Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**  
J. Bertin St-Amand  
Directeur marketing  
Gilles Boisjoly  
Directeur des ventes

**PRODUCTION**  
Alain Pelletier  
Directeur de la production  
Gérard Pépin  
Adjoint  
J. Jacques Delorme  
Gaston Grenier  
Chef des opérations  
Benoît Côté  
Chef pressier

**COMPTABILITÉ**  
André Corriveau  
Contrôleur  
Julienne Poulin  
Gérante du crédit

**TIRAGE**  
Pierre Dubois  
Directeur au tirage  
André Custeau  
Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Claude Ouellet  
Jacques Faucher  
Gaston Pinarat  
Michèle Fournier  
Jean-Charles Poulin  
Michel Lavioie  
Pierre Fournier  
Serge Nadeau  
Jacqueline Godbout

**EXPÉDITION**  
EDIFICE  
Michel Doyon  
Gérant  
André Jacques  
Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Carnets et carnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
"P.S. payée par le camelot" ..... \$3,43  
taxe de vente du Québec ..... 28  
Coût à l'abonné ..... \$3,71

**Livraison par courrier de deuxième classe:**  
Enregistrement No 1539  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et carnets motorisés, 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$35,00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$270,00, 6 mois \$170,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$75,00.

**Ces prix excluent les taxes:**  
La Tribune est membre de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fax-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Rock Forest: un candidat a déjà son local d'élection!

Michel MORIN Rock Forest

Les noms de deux autres candidats se sont ajoutés à la liste des personnes intéressées à succéder à l'actuel maire de Rock Forest, Gaé-

Dion estime «à 90 pour cent» ses chances de briguer les suffrages à la mairie. Son entrée en scène porte à trois le nombre de conseillers municipaux qui envisagent de succéder au maire Lavallée, et à six le nombre de candidats intéressés.

déjà loué un local à l'intérieur de l'édifice à bureaux appartenant à l'Union des producteurs agricoles, en bordure du boulevard Bourque.

Dominique Viscogliosi, quant à lui, n'a pas encore fait connaître sa décision finale. Mais des citoyens qui

prépare également sa rentrée dans le club des candidats.

A tous ces noms s'ajoutent ceux de Bertrand Déglise et de Lise Lafrance. Bertrand Déglise a longtemps été associé à la politique provinciale, étant le secrétaire parlementaire de Georges Vaillancourt, ancien député d'Orford, pendant nombre d'années.

On dit de ce dernier qu'il pourra compter sur l'organisation libérale pour tenter d'accéder au poste de commande à Rock Forest.

Quant à Lise Lafrance, présidente du comité de citoyens, lequel compte quelque 80 membres selon un récent bulletin d'information, sa candidature n'est pas assurée. Mais le bruit court depuis quelques semaines déjà qu'elle sera effectivement du nombre des candidats.

## Portrait différent

L'affluence de candidats à la succession du maire Lavallée tranche nettement avec la situation vécue en 1987.

Aux dernières élections, seulement deux candidats s'étaient affrontés, Gaétan Lavallée, alors maire sortant, avait fait la lutte à Laurent Boudreau, ancien premier magistrat de cette ville.

La victoire de Gaétan Lavallée avait été décisive.



Claude Babeux Jean-Guy Dion Lise Lafrance Dominique Viscogliosi Marcel Testulat

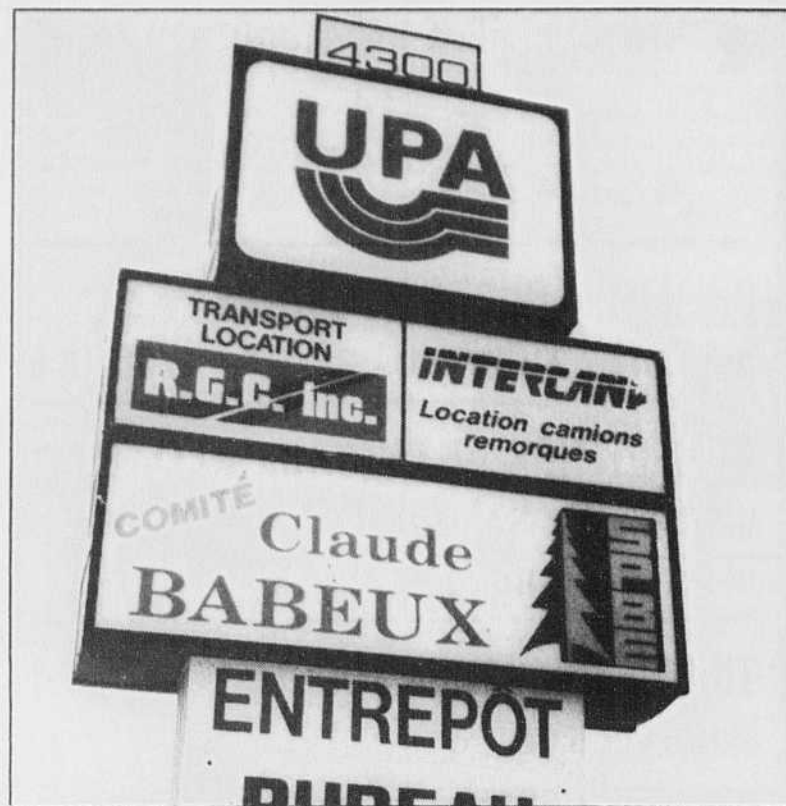
tan Lavallée, qui se remet d'un cancer et qui a déjà fait part de son intention de quitter la scène municipale à l'automne.

Conseiller municipal depuis 1983, associé depuis des années à la vie communautaire et au développement des loisirs à Rock Forest, Jean-Guy

Outre Jean-Guy Dion, Claude Babeux et Dominique Viscogliosi songent aussi à quitter leur siège respectif pour tenter leur chance à la plus haute fonction de l'appareil administratif. En ce qui a trait à Claude Babeux, il n'est plus simplement question d'une rumeur. Le conseiller a

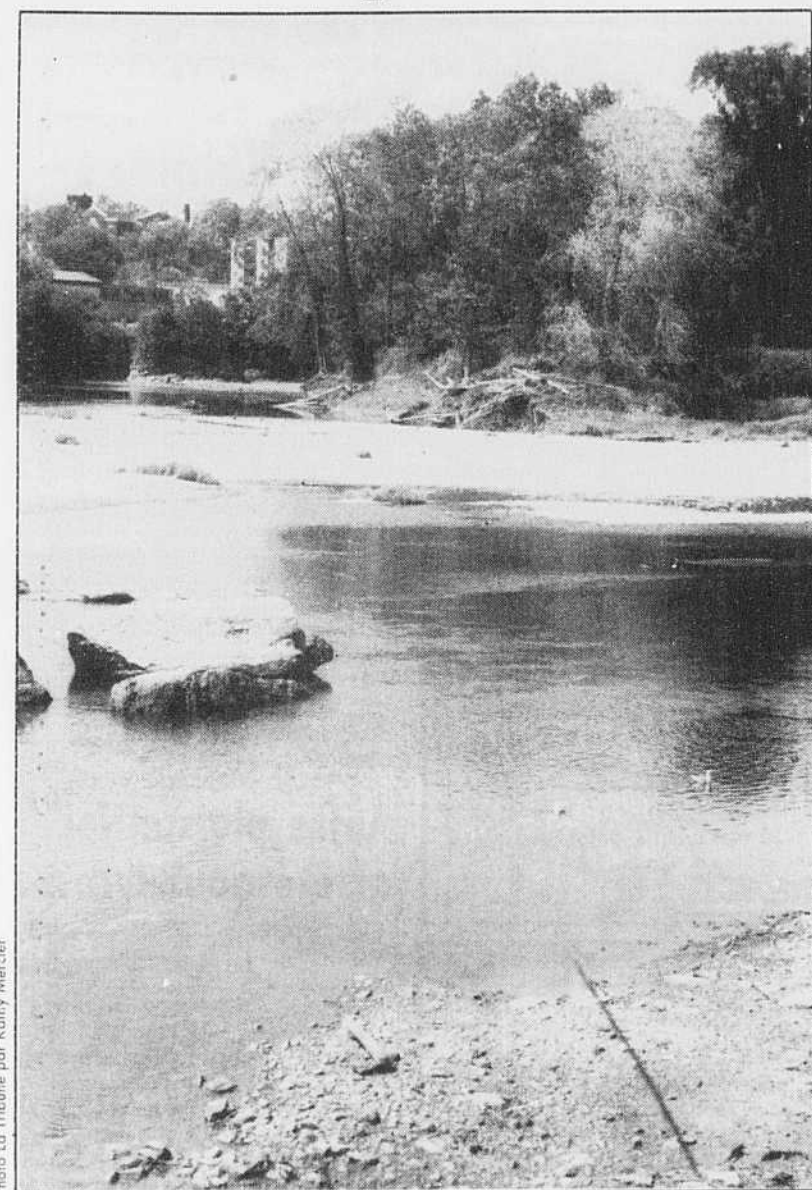
ont affirmé travailler pour lui en vue du prochain scrutin ont été rencontrés récemment. Pour eux, il semble acquis que M. Viscogliosi sera de la course à la mairie.

La plus récente rumeur veut que Marcel Testulat, agent d'immeuble,



L'affiche indiquant le local d'élection du candidat à la mairie Claude Babeux est la même que celle indiquant l'emplacement du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE).

# Le temps est sec mais c'est loin des records



Sherbrooke (psj)

Sec à jaunir les pelouses, à assécher les ruisseaux, à amincir le lit des rivières, à imposer le ticket modérateur aux utilisateurs de puits de surface... mais pas suffisamment pour crier au record ou même au rament en Estrie.

A Québec même, on n'y va pas par quatre chemins. Les mois de juin et de juillet de cette année ont été les plus faibles des 120 dernières années en terme de précipitations dans la région de Québec à l'exception de 1946 et 1923, indique une dépêche de la Presse canadienne.

Bon! En Estrie, les pelouses ont beau souffrir de coups de soleil, on ne peut même pas établir de comparaison séculaire.

Tout au plus, les 139 millimètres de pluie (normale, 225,5), tombés en

juin et juillet, arrivent au cinquième rang des juins et juillet les plus secs des 20 dernières années.

Juin et juillet 1983 ont été abreuvés de 104,3 millimètres de pluie, ceux de 1982, 122,8 millimètres, ceux de 1979, 123,4 millimètres, ceux de 1989, 124,6 millimètres puis viennent les 139 de cette année.

«Si l'on établit une moyenne sur 20 ans, un temps plus sec revient une fois aux cinq ans. Les gens ont amplement le temps d'oublier alors ce qui frappe et ce qui s'est passé un ou deux ans auparavant. C'est le contraste qui l'emporte plutôt que la performance», analyse M. Paul-André Renaud, chef de service du bureau d'Environnement Canada, à Sherbrooke.

Si l'on compare les précipitations de juin et de juillet 1991 à celles de 1990, les 139 millimètres de cette année ne font pas le poids avec les 294,4 millimètres de l'an dernier. Sur ces

deux mois, il est donc tombé 150 millimètres de pluie de moins en 1991.

Si on ajoute mai, le contraste s'atténue légèrement: 238,8 millimètres en 1991 (normale 312,3) comparativement aux 364 millimètres des mai, juin et juillet 1990.

Pris isolément, les mois de mai, juin et juillet les plus secs des 20 dernières années sont mai 1977 avec 47,7 millimètres, juin 1983 avec 35,1 millimètres et juillet 1979 avec 46,1 millimètres.

Juillet 1991, avec tout au plus 60 millimètres (normale, 116,9), s'installe au troisième rang des juillet les plus secs des 20 dernières années.

Dans les mois les plus riches en précipitations, on retrouvera les mai, juin et juillet 1974 avec un total de 572,1 millimètres. Juin 1990 avec 177,4 millimètres occupe le premier rang pour les 20 dernières années.

Pour compléter le portrait du mois de juillet 1991, ajoutons que la

moyenne générale des températures, avec 18 degrés Celsius, tombe en plein dans la normale de 17,8 degrés.

L'ensoleillement, encore une fois, a été fort généreux avec 290 heures, près de 25 heures de plus que la normale.

Pour une fois, il n'y a pas d'envieux chez les vacanciers de l'été 1991: chacun, depuis deux mois, a droit à sa part de soleil et de temps paradisiaque. L'exploit de la présente saison est là: du pain doré pour tous!

## La plage Blanchard était boudée

Sherbrooke (DD)

Le nombre de baigneurs ne cesse de diminuer à la plage Blanchard depuis 1988, indiquent les statistiques de la Division Sports et Plein-air de la Ville de Sherbrooke.

Ainsi, le nombre d'usagers de ce lieu de baignade est passé de 2520 durant la saison estivale de 1988 à seulement 557 cette année.

En 1988, la saison de baignade avait débuté le 19 juin et pris fin le 18 août.

En 1989, le nombre de baigneurs est passé à 1751, lors d'une saison de baignade entamée le 18 juin et interrompue le 28 août, la plus longue saison des dernières années.

Nouvelle baisse l'an dernier, alors que 1293 personnes se sont baignées à la plage Blanchard, entre le 16 juin et une fermeture prématurée à la fin juillet, en raison d'une eau trop polluée.

Cette année, la plage Blanchard a été ouverte le 23 juin et est fermée depuis le 25 juillet, de loin la plus courte saison en quatre ans.

Des analyses du ministère de l'Environnement du Québec effectuées la semaine dernière démontrent que l'eau de la rivière Magog à cet endroit recèle une concentration trop élevée de coliformes fécaux, ce qui lui mérite une cote «D» ou polluée.

La seule plage naturelle de Sherbrooke aura donc été ouverte pendant moins d'un mois en 1991, puisque la baignade y a été interdite à deux reprises durant quelques jours, pour cause de pollution, avant la fermeture définitive, la semaine dernière.

De l'avis de la responsable des piscines et de la plage municipale, Lyse Cloutier, la faible affluence de baigneurs cette année démontre peut-être une baisse de confiance des citoyens dans la qualité de l'eau à cet endroit.

«L'affluence a été moindre à cause des fermetures et des réouvertures», croit-elle. «Cet été, nos plus grosses journées ont été de 50 baigneurs», ajoute Lyse Cloutier.

Puisque la baignade est maintenant interdite à la plage Blanchard, les habitués devront se rabattre sur les piscines publiques, où aller à l'extérieur de la ville.

«On encourage les citoyens à aller dans nos piscines», mentionne Lyse Cloutier, soulignant que de nombreuses activités y sont organisées.

Pour sa part, le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, estime qu'il est préférable de fermer la plage et de rechercher une solution définitive aux problèmes de pollution de la rivière Magog, plutôt que d'espérer une réouverture temporaire de ce lieu de baignade.

«Cette décision, si elle comporte certains inconvénients, offre la perspective heureuse d'un été 1992 sans encombre. Nous pourrions alors garantir à la population sherbrookoise la qualité environnementale à laquelle elle a droit», indique le maire dans un communiqué émis en fin de journée hier.

# 330 000 appels depuis mai

Sherbrooke (psj)

Populaire, un bureau d'Environnement Canada durant la belle saison?

Allez donc voir! Les quatre lignes téléphoniques reliées à un répondeur commun ont enregistré au bureau météorologique de Sherbrooke, 299 rue Olivier, plus de 330 000 appels depuis le début du mois de mai.

En mai, 111 894 appels ont été avertis par les lignes téléphoniques, 112 143 en juin et plus de 110 000 en juillet.

M. Paul-André Renaud, chef de

service, dira que c'est un peu plus calme que l'été dernier «parce qu'il fait beau cette année; l'été est la période idéale pour organiser des rencontres de familles ou d'amis à l'extérieur et les gens veulent avoir une idée du temps qu'il fait; quand le temps est capricieux, les gens s'informent davantage».

L'an dernier, juin 1990 a été pourri, on le sait. Juillet 1990, assez beau... les gens ont beaucoup téléphoné au bureau météorologique: plus de 350 000 appels: 107 884 en mai, 129 664 en juin et 123 944 en juillet.

Avec les ans, la clientèle devient de plus en plus importante si l'on se

fie aux chiffres de 1989: 104 158 appels en mai, 101 692 en juin et 93 963 en juillet.

C'est comme pour le chien-chaud: plus de gens bouffent de prévisions météorologiques parce qu'elles sont meilleures et... on les rend le plus à point possible parce que plus de gens en demandent.

Old Orchard, ou la côte Est américaine comme on dit, demeure-t-il un lieu recherché par les Estriens?

M. Renaud précisera que le bureau a fourni des informations pour cette destination à 328 personnes au mois de juin. Leur nombre dépassera 1000 pour juillet.

## L'Estrie vue sous un autre jour

# Mansonville au naturel... dans toutes les langues!

Marco FORTIER Mansonville

Route 243, entrée du village de Mansonville. Voici une petite église baptiste. Tiens! une autre, anglicane celle-là. Une autre encore, de l'Église Unie. Et pour clore le tout, un temple du culte catholique!

Ce n'est pas tout: dans le seul Canton de Potton, qui regroupe les hameaux de Highwater, Dunkin, Vale Perkins, Knowlton Landing et Mansonville, on retrouve en plus une chapelle ukrainienne, un monastère orthodoxe russe et une autre église unie...

Tout ceci sur un territoire de 264 kilomètres carrés, qui compte 1600 habitants «réguliers» et 2200 «saisonniers»!

Pas de doute, on se trouve bel et bien dans la «Petite Europe», vocable sous lequel on désigne familièrement le Canton. La municipalité compte une importante communauté polonaise et ukrainienne et des Allemands, des Tchécoslovaques, etc.

Sans oublier les descendants de Loyalistes arrivés dans les Cantons de l'Est dans les années 1780, qui

constituent aujourd'hui 60 pour cent de la population du Canton de Potton. Les francophones représentent quant à eux 32 pour cent des résidents de la petite municipalité rurale.

L'autre 8 pour cent est allophone, c'est-à-dire ni français ni anglais.

Un beau charabia en perspective... Dans quelle langue les gens se parlent-ils? Monsieur le maire, Jacques Marcoux, tranche la question: «Presque tout le monde au village est bilingue».

Bilingue et les «tensions linguistiques» sont pratiquement inexistantes. «Bien sûr, quelques accrochages surviennent parfois, comme n'importe où ailleurs, mais toutes les communautés cohabitent ici dans une réelle harmonie», dit M. Marcoux.

## Le coup de foudre

Ce n'est pas France Fortier qui va contredire son maire. France est littéralement tombée en amour avec Mansonville. Elle, son époux et leur fille s'y sont installés, il y a deux ans. Ils ont transformé leur coquette demeure en Gîte du passant. Ce n'était pourtant pas dans leurs plans puisque la famille devait quitter le Québec pour le... Costa Rica.

Mais il y eut cette visite chez des amis estriens. Et le coup de foudre. Mme Fortier s'en souvient: «Quand on a vu l'Estrie, on a dit: non, plus question d'aller vivre en Amérique centrale...»

«Le paysage est extraordinaire.

En se levant tôt le matin, on voit de la brume au sommet des montagnes puis le soleil qui se lève en arrière. Ça me rappelle la Suisse», dit celle qui a vécu en Europe.

Le maire Jacques Marcoux est conscient de la splendeur de son coin de pays. Il tient à en préserver la «virginité». «Nous avons un plan d'urbanisme qui dit que seule la construction de maisons unifamiliales est permise sur notre territoire. Il faut conserver le caractère rural du Canton de Potton.»

On raconte que les citoyens du Canton ne sont pas tous en extase permanente devant la somptuosité de leur cadre de vie. La beauté devient moins belle avec l'habitude... Pêché! Gens de Mansonville, n'oubliez pas de vous laisser couper le souffle par les couleurs qui vous entourent, par ces arbres qui forment des ponts au-



Le Canton de Potton regorge de lieux de culte tous aussi originaux les uns que les autres. On y retrouve ainsi ce temple, reproduction exacte d'une église qui se trouve en Ukraine.

dessus de vos routes, par ces rivières qui serpentent à travers champs, par ces grillons qui vous chatouillent l'ouïe...

C'est justement ce qui a séduit la famille Fortier, le caractère rural du Canton. France Fortier, une Montréalaise avec la nature dans l'âme, est aux petits oiseaux dans son «nouveau» chez-elle. À l'arrière de la résidence, un petit étang reflète le soleil le jour et les étoiles la nuit.

C'est simple un étang, mais c'est beau. Des tortues y vivent, qui risquent parfois une marche jusque sur la route. «Il se trouve toujours un

automobiliste généreux pour arrêter sa voiture, débarquer et placer la petite bête hors de danger», raconte notre amie.

L'été, les tortues, le beau temps, le bon temps. L'hiver, le patin, le ski de fond, la glissade dans les mille vallons qui jalonnent les terres. Et le beau temps et le bon temps aussi...

Avis, aussi, aux cyclistes: la route 243 semble idéale pour rouler en vélo sans se faire frôler par des mastodontes ambulants et autres étoiles filantes à quatre roues. Les conducteurs n'ont pas le choix de respecter la limite de vitesse, pour ne rien manquer du spectacle féérique qui se dresse autour d'eux...

**L'EXPO de SHERBROOKE**

DU 30 juillet au 4 août 1991

*La vraie fête de famille***CHEVAUX LOURDS ET LÉGERS****JUGEMENT AU LICOU MERCREDI, 18 h****COMPÉTITION DE CHEVAUX ATTELÉS****VENDREDI ET SAMEDI, 19 h 30****DEVANT LA GRANDE ESTRADA****TIRE DE CHEVAUX LOURDS****JEUDI, 19 h 30****DEVANT LA GRANDE ESTRADA****CLASSE FUTURITE****(Comité conjoint de races chevalines) DIMANCHE, 13 h****TENTE DE JUGEMENT****MOLSON O'KEEFE****La Tribune**

30891

**Shaker et Bédard comparaitront le 12 août pour séquestration et vol qualifié à Shipton**

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Paul Shaker, âgé de 31 ans, et Paul Bédard, âgé de 27 ans, ces deux Estriens impliqués dans un double assassinat à Montréal, comparaitront au palais de justice de Sherbrooke le 12 août où ils répondront à diverses accusations relativement à l'affaire de séquestration et de vol qualifié survenue au canton de Shipton, près d'Asbestos, la semaine dernière.

Selon la dénonciation de l'agent Réal Châteauneuf, du Bureau des crimes majeurs de la Sûreté du Québec de l'Estrie, le duo sera accusé de séquestration de trois membres d'une même famille, de vol qualifié de clés, argent, carte de crédit et automobile, de braquage d'arme à feu et d'introduction avec effraction.

En plus de ces quatre accusations, Bédard verra une cinquième accusation s'ajouter, à savoir celle de bris de probation.

Les délits reprochés ont été commis dans un chalet, chemin Saint-Claude, dans le canton de Shipton, le 23 juillet pour l'introduction avec effraction et le 24 juillet, pour les trois autres crimes.

Rappelons qu'un homme âgé, sa fille et le neveu de cette dernière auraient surpris Shaker et Bédard dans le chalet familial. Le duo a mis en joue leurs trois victimes et les ont ligotées avant de quitter les lieux à bord de la voiture de la femme.

Dix à 15 minutes ont suffi aux victimes pour se libérer de leurs liens et donner l'alerte.

Une vaste opération policière a été mise en place mais, par hasard, deux patrouilleurs de Richmond ont croisé les deux suspects dans un rang, près de Danville.

Ils se sont rendus sans opposer de résistance.

Interrogés puis confiés aux enquêteurs de la SPCUM pour l'affaire de double meurtre, Shaker et Bédard

comparaissent le lendemain, soit le 25 juillet, à Montréal où ils étaient

formellement accusés de deux meurtres au premier degré.

**Bilan de vacances: l'Estrie a eu plus d'accidents mortels**

Sherbrooke (psj et PC)

«Les accidents ont été analysés un à un et, dans les cas où ils étaient évitables, immanquablement c'était toujours le même dénominateur commun qui revenait en lettres de quatre pouces de haut: ALCOOL!»

L'agent Tom McConnell, responsable des Affaires publiques à la Sûreté du Québec de l'Estrie, a commenté en ces termes le bilan routier des deux semaines de vacances de la construction.

Malgré les nombreuses opérations de sécurité routière au cours desquelles on a arrêté 48 conducteurs pour ivresse, émis 2365 contraventions et vérifié 4660 véhicules, il y a eu deux fois plus de décès que l'an dernier et neuf blessés de plus.

La SQ de l'Estrie a enregistré, entre le 12 et 28 juillet, sept accidents mortels pour sept victimes comparativement à trois accidents mortels pour quatre victimes, entre les 13 et 29 juillet 1990.

**Au Québec**

Pour tout le Québec, la SQ a déploré 41 accidents mortels (51 morts), par rapport à 52 l'an dernier (60 morts).

**Maison centenaire en flammes**

Saint-Élie-d'Orford (psj)

Les pompiers de Sherbrooke ont combattu, hier après-midi, un incendie qui a pris naissance dans une maison centenaire, inoccupée et à l'abandon, rue Verpaelt, à Saint-Élie-d'Orford.

Une cueilleuse de framboises a aperçu un nuage de fumée envelop-

per la maison et a donné l'alerte.

Il était 13 h 49. Les pompiers des casernes 5 et 2 ont été dépêchés sur place et des mesures prises pour qu'on ne manque pas d'eau.

Une vingtaine de minutes après l'alerte, l'incendie avait été circonscrit.

Le lieutenant-inspecteur Michel Richer, du département de Prévention, s'est rendu sur les lieux dans le but de déterminer la cause de l'incendie.

Deux causes ont été retenues: un acte volontaire ou un acte «naturel», à savoir l'effet de loupe de bouteilles trouvées près de la maison avec l'abondance des rayons de soleil, hier.

Il est impossible de mettre un montant de dommages à cause de l'état de détérioration de la bâtisse avant l'incendie.

**Autre plaisancier arrêté pour ivresse**

Lac Memphrémagog (psj)

Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec de l'Estrie ont appréhendé un second plaisancier en état d'ivresse sur le lac Memphrémagog, en début de semaine.

L'homme qui avait trois passagers à son bord a été intercepté pour des vérifications à l'embarcadere de la rivière Magog.

La séance d'alcootest a confirmé les soupçons des policiers: 220 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Le Magogois devra comparaître en Cour du Québec.

**Une femme se blesse dans une solide collision**

Rock Forest (psj)

Un solide affrontement routier entre deux automobiles a infligé des blessures à une femme et fortement secoué deux autres usagers de la route, hier matin, à Rock Forest.

L'accident s'est produit à la rencontre des chemins Ste-Catherine (route 216) et North Hatley, lors

d'une manoeuvre de virage à gauche.

Un des véhicules impliqués aurait omis de céder le droit de passage.

Dans l'accident, Mme Nathalie Boucher, âgée de 24 ans, de Saint-Denis-de-Brompton, a subi des blessures qui ont nécessité l'intervention des ambulanciers et un transport au Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul. Les blessures ont été qualifiées de mineures.

Dans l'autre véhicule, les deux occupants ont été fortement secoués mais ils devaient se rendre par leurs propres moyens au Centre hospitalier Hôtel-Dieu pour y subir, par mesure de précaution, des examens.

Les deux automobiles, une Chrysler Le Baron et une Honda Civic, ont été littéralement démolies.

Le policier Claude Poirier, de la Sûreté municipale de Rock Forest, a effectué le constat.

**Pour la valeur****ET L'ÉPARGNE!****HONDA Civic hatchback**

Voyez tous ces accessoires standard!

REGARDEZ! Moteur 16 soupapes • Télécommandes de la trappe d'essence • Banquette arrière à dossiers rabattables • Télécommande du hayon • Essuie-glace à 2 vitesses • Chauffage à grand rendement et ventilateur à 4 vitesses • Rétroviseur gauche télécommandé • Pneus radiaux 4 saisons, ceinturés d'acier.

À partir de:

**8 599\$**

Transport, préparation et taxes en sus

OFFRE D'UN TEMPS LIMITÉ

*faites vite!*

**LES HONORABLES**

**HONDA**

**Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant**

2500 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

**54665657**

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

**CLUB Multi points**

31010

**CRTC**

Décision

Canada

Décision 91-0491. Les Consultants Pagard Inc., Compton, Martinville et Moes River (Qué.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de l'entreprise de distribution par câble qui dessert Compton, Martinville et Moes River du 1er septembre 1991 au 31 août 1994. APPROUVÉ - Exemption de l'exigence visant la distribution de service de programmation régional de langue anglaise de la Société Radio-Canada CBMT Montréal. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada». Partie I: aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, priez de communiquer avec la CRTC aux adresses ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111».

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

65304-31 juillet

**BOISCHATEL SPÉCIAL D'ÉTÉ**

eau de source naturelle

**VENTE**

REFROIDISSEUR OASIS NEUF

**GARANTIE: 5 ANS****259\$**

(taxes en sus)

**VENTE**

REFROIDISSEUR DÉMONSTRATEUR

**GARANTIE: 2 ANS****199\$**

(taxes en sus)

**VENTE**

REFROIDISSEUR DÉMONSTRATEUR

**GARANTIE: 1 AN****175\$**

Quantité limitée (Taxe en sus)

**LOCATION/ACHAT****8,95\$\***

PAR MOIS (TAXE EN SUS)

\* MODÈLES DÉMONSTRATEURS

OPTION D'ACHETER LE REFROIDISSEUR POUR 1,00\$ au bout de 24 MOIS!

2 cruches d'eau GRATUITES à l'achat ou à la location de l'appareil (dépot en sus)

**563-2282**

DATE LIMITE: 9 AOÛT 1991

**PAIEMENT PRÉAUTORISÉ 1<sup>er</sup> DE MOINS PAR MOIS**

# L'entraide c'est primordial, croit Léon Paquette

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

«Moi je dis que la charité c'est important, on est tous des humains après tout».

Léon Paquette, «Mon oncle Léon», ne fait pas de mystère sur son objectif: aider les autres dans la mesure de ses moyens, c'est-à-dire avec peu de choses.

«Il y a beaucoup de gens qui s'ennuient, beaucoup de gens malades et d'autres qui veulent manger», constate simplement Léon Paquette lorsqu'on lui demande pourquoi il a décidé de consacrer son temps et son

## Un banquet

C'est à ce moment que Léon découvre le Café chrétien, alors situé rue Alexandre, et commence graduellement à y travailler bénévolement.

En 1989, il a l'idée d'organiser un banquet de Noël pour les démunis et réussit à amasser une somme de 1267 \$ pour ce projet.

Il ramasse aussi des vêtements pour les gens malades et les personnes handicapées.

«C'est là que j'ai commencé, un monsieur propriétaire d'un immeuble sur la rue Dufferin m'a prêté un local que j'ai toujours pour entreposer des vêtements», explique M. Paquette.

Il a aussi obtenu des meubles pour les pauvres.

A la fin de 1990, il propose au Café chrétien d'organiser un autre banquet de Noël cette fois à l'hôtel Le Baron, qui accepte de lui prêter une salle.

Le projet n'est pas retenu, mais M. Paquette met sur pied l'organisme charitable «Mon oncle Léon» et organise lui-même le banquet.

Il intervient par la suite en faveur des jeunes d'Ascot, privés de lieu de rendez-vous à la suite d'un incendie.

«Les policiers m'ont invité à une réunion avec les conseillers et le maire et en fin de compte ça a marché», déclare M. Paquette.

## Un besoin

En février dernier, il obtient un logement de trois pièces et demi sur la rue Frontenac au coût de un dollar par jour, grâce à la générosité du propriétaire.

C'est là qu'il offre le gîte et le couvert aux personnes démunies.

La nourriture lui est donnée par des commerçants, mais, signale M. Paquette, «on n'a pas de voiture pour aller chercher la nourriture, on doit y aller à pied».

«Au début, des étrangers que je rencontrais sur la rue sont venus m'aider à aménager le local de la rue Frontenac, on a aussi obtenu gratuitement de la peinture», explique Léon.

«Je peux toutefois être obligé de quitter les lieux dans un délai de 24 heures si je reçois un avis comme quoi quelqu'un veut louer», signale M. Paquette, d'où l'importance pour lui d'obtenir un autre endroit pour recevoir les personnes démunies.

«C'est un besoin d'avoir un local. Il y a des gens qui n'ont qu'une chambre et certaines personnes sont parfois trois ou quatre jours sans quitter leur chez-eux, à la longue c'est déprimant, il faut aider ces

gens-là», croit M. Paquette.

«Si on avait la vieille prison, on pourrait faire plus», dit-il, au sujet de son projet de faire de la Winter un véritable centre de dépannage.

Léon Paquette croit dur comme fer à l'importance de l'entraide, de la charité.

«Prenez les caisses populaires, elles ont un actif de 55 milliards \$ et elles font quoi? Elles pourraient fournir un montant pour la construction de bâtisses pour les démunis», pense M. Paquette.

S'il obtient comme il le souhaite l'ancienne prison Winter, Léon Paquette entend non seulement offrir des repas et des vêtements aux personnes pauvres, mais également créer

un centre de travail pour personnes malades et handicapées, avec entre autres la restauration de vieux meubles.

«Les personnes ont des qualités pour travailler même si elles sont malades», affirme M. Paquette.

Il aimerait également faire appel aux aînés pour qu'ils transmettent leur métier aux plus jeunes.

«Par exemple, dans la cave, les adultes pourraient enseigner le travail du bois aux jeunes, ou encore la poterie», propose-t-il.

Et la religion dans tout ça?

«La religion c'est bon, mais il ne faut pas en faire une maladie, c'est une affaire personnelle», tranche M. Paquette.



Léon Paquette

énergie aux autres, en ouvrant un centre de dépannage dans un petit logement de la rue Frontenac.

Il s'agit d'un logis à moitié rénové dont les murs n'ont pas tous encore été refaits. La petite cuisine, où sont entassés le réfrigérateur et la cuisinière, sert fréquemment de lieu de rassemblement.

Dans le «salon», décoré de tableaux et d'affiches de toutes sortes, on trouve plusieurs fauteuils pour les visiteurs et, surprise, un lieu de prière aménagé dans un garde-robe.

C'est dans ce local que cet homme de 54 ans a accepté hier de raconter son cheminement.

Originaire de la région frontalière, M. Paquette a lui aussi goûté à la misère, à la suite d'un accident de voiture qui lui a laissé de graves séquelles à la colonne vertébrale.

Après avoir dû quitter sa famille en raison de ses problèmes de santé, dit-il, il a occupé divers emplois, notamment dans un restaurant et comme préposé à la circulation pour Bell Canada, avant de se retrouver chômeur et prestataire du bien-être social, il y a près de trois ans.



En février dernier, Léon Paquette a obtenu un logement de trois pièces et demi sur la rue Frontenac au coût de un dollar par jour, grâce à la générosité d'un propriétaire.

# L'oeuvre de «Mon oncle Léon» jugée crédible

Sherbrooke (DD)

Les quelques personnes, membres d'organismes d'entraide et commerçants interrogés par La Tribune, accordent jusqu'ici de la crédibilité au travail que Léon Paquette effectue auprès des personnes démunies.

«Jusqu'à présent, d'après ce que j'ai entendu dire, il a une certaine crédibilité et les commentaires sont en général positifs, les dons sont acheminés aux bonnes personnes», commente l'abbé Bruno Dandenault,

membre du conseil d'administration de Moisson-Estrie et lui-même impliqué auprès des démunis.

A son avis, le travail de M. Paquette est utile et permet réellement d'aider les personnes dans le besoin. De plus, dit-il, l'organisme «Mon oncle Léon» reçoit de l'aide de bon nombre d'individus.

De son côté, le directeur de Moisson-Estrie, Gilles Duquette, signale qu'il remet pour environ 1000 \$ par mois de nourriture à «Mon oncle Léon» depuis mars dernier et juge cet organisme crédible.

«C'est sûr que pour nous c'est pas une priorité, on vise la famille à faible revenu, mais j'ai idée qu'il rend service», mentionne M. Duquette.

Ce dernier souligne à ce propos que M. Paquette a organisé à Noël un repas pour les démunis à l'hôtel Le Baron.

Parmi les commerçants qui fournissent de la nourriture à Léon Paquette, la propriétaire de la Pâtisserie Vidal, rue Wellington nord, Marie-Louise Vidal, juge à première vue que l'oeuvre de «Mon oncle Léon» est crédible.

«A mon point de vue c'est sérieux», indique Mme Vidal, soulignant qu'elle remet chaque samedi quelques boîtes de pâtisseries à M. Paquette.

«Il m'a dit qu'il regroupe des jeunes dans la rue pour jouer aux cartes le samedi soir», ajoute-t-elle.

• **Éditorial en page B-2**

# Partie de balle molle en fauteuil roulant

Marco FORTIER

Sherbrooke

Une première à Sherbrooke: le Club de loisirs pour personnes handicapées de l'endroit organise une partie de balle molle en fauteuil roulant.

«Les personnes handicapées ont beaucoup de loisirs intellectuels, mais peu d'occasions de faire du sport. Par cette activité, nous voulons développer l'habitude de l'activité physique auprès des gens qui se déplacent en fauteuil roulant», explique Diane Lacasse, agente de communication à la Ville de Sherbrooke.

L'événement se déroulera le samedi 3 août, dès 13 h 30, au parc Optimiste situé à l'intersection des rues Terrill et Triest. Le marathonnier André Viger lancera la première balle.

Deux parties sont au programme. Le Club de loisirs pour personnes handicapées de Sherbrooke affrontera d'abord la famille Gagnon, pour ensuite croiser le fer avec les chauffeurs de transport adapté de la CMTS.

Les compétitions amicales auront lieu, beau temps mauvais temps.

# Il doit se tenir loin de l'alcool et... du volant

Sherbrooke

Un homme de 51 ans se trouve sous le coup d'une double interdiction de consommer de l'alcool et de reprendre le volant en attendant d'être jugé pour quatre chefs d'ébriété au volant depuis le 3 février.

Il a dû se soumettre à ces engagements afin de reprendre sa liberté provisoire à la suite de sa dernière arrestation dimanche.

Ce conducteur avait expliqué qu'il a toujours respecté scrupuleusement la loi avant de subir une dépression nerveuse à cause de la perte de son emploi après 22 ans de service. Mais il vient de décrocher un nouveau boulot.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a estimé que l'inculpé pouvait obtenir un cautionnement s'il ne boit pas pas et ne conduit pas puisque ses problèmes étaient liés à la perte de son emploi et qu'il suit présentement des traitements médicaux.

# Zellers

## NETTOIE VOS TAPIS

...et le prix le plus bas fait TOUJOURS loi!

...et où la qualité du service fait aussi TOUJOURS loi!

2 SEMAINES SEULEMENT • 2 SEMAINES SEULEMENT

### 39\$

2 PIÈCES  
Tapis mur à mur

### 69\$

4 PIÈCES

### 99\$

MAISON COMPLÈTE  
5 pièces, 12 marches et un vestibule

### 59\$

CANAPÉ  
Toute dimension

### 820-1047

Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00 Samedi: 9h00 à 14h00  
Minimum de deux pièces par visite - Côté pour sous-sol ou salle familiale 2-40 à la main carte - Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des cuisines, de décrochers, non atteints, des canapés, meubles et des événements barbiens ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec. - Des restrictions peuvent s'appliquer sur tous les services mentionnés ci-haut. - Avez-vous un travail lors des régions métropolitaines. - Plusieurs autres services disponibles.

### 69\$

NETTOYAGE D'AUTO  
Intérieur: Tapis, banquettes en tissu et coffre arrière

Offre valide jusqu'au 10 août 1991

## OFFRE SPECIALE

Avec toute commande de nettoyage de tapis, nous nettoyons un pièce supplémentaire pour seulement:

### 15\$

Pour quatre jours seulement

## 70% de rabais

sur les prix de détail suggérés

Du jeudi 1er août jusqu'au dimanche 4 août

Chaque article de vêtements designer pour hommes, femmes et enfants est réduit de 70% sur son prix de détail suggéré

Veillez noter que pour cette vente, notre magasin sera ouvert jusqu'à 21 h 00 jeudi et vendredi.

# LL BROME

Sortie 90 de l'Autoroute des Cantons de l'Est, Route 243 Sud jusqu'à Knoltown

91, Lakeside, Knoltown, P.Q. (514) 243-0123

## Les élus d'Ogden craignent la piste cyclable

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

À moins d'un revirement inattendu, les membres du conseil municipal d'Ogden, près de Stanstead, se prononceront contre le projet d'aménagement d'une piste cyclable sur le tronçon Ayer's Cliff-Beebe, particulièrement dans leur localité.

Le maire Philip Wood a précisé à La Tribune qu'aucune décision officielle n'avait encore été arrêtée à ce sujet mais qu'il serait fort surpris que les membres du conseil se prononcent majoritairement en faveur du projet. Ce dossier sera à l'ordre du jour de la prochaine séance ordinaire, le lundi 5 août.

M. Wood soutient qu'une vive opposition au projet vient de la presque totalité des quelque 50 résidents ayant leurs propriétés aux abords de la voie ferrée abandonnée par le Canadien Pacifique. « Ces gens sont contre l'aménagement d'un corridor vert parce qu'ils craignent une augmentation sensible de l'achalandage et du bruit dans leur secteur. Nous endurons déjà les motoneiges l'hiver

et les quadrimotos l'été. La nouvelle piste ne serait qu'un incitatif de plus pour les adeptes de ces véhicules à circuler davantage dans notre secteur. »

Le maire d'Ogden est donc convaincu que les élus se prononceront contre le projet. D'autant plus, selon lui, que cette piste n'offre aucun avantage pour sa municipalité, tant sur le plan commercial que touristique. « Le caractère strictement rural de notre localité n'est pas propice aux activités commerciales et touristiques et la présence d'une piste cyclable n'aura aucune influence. »

Malgré tout, M. Wood précise qu'il ne ferme pas complètement la porte au projet et c'est pourquoi il entend assister à la rencontre du 10 août prochain à Ayer's Cliff où seront réunis les membres de six autres conseils municipaux du secteur ainsi que les promoteurs du projet, soit Tourisme-Estrie, Sentier Massawippi et le Conseil régional des loisirs de l'Estrie.

## Le CSS pourrait tenter des poursuites à partir des bandes d'émissions de radio

Gérald PRINCE Drummondville

Dans le but d'étudier la possibilité d'instruire des poursuites en diffamation, le Centre des services sociaux du Centre du Québec (CSSCQ) réclame en justice l'autorisation d'examiner les bandes enregistrées d'émissions radiophoniques de trois postes de radios, deux de Drummondville et un de Montréal.

Dans une requête déposée hier en Cour Supérieure du district de Drummondville, le CSSCQ fait savoir qu'il a l'intention d'entreprendre des procédures judiciaires en diffamation contre Mme Louise Rajotte de Drummondville et contre André et Lise Harvey, qui ont soutenu, lors d'entrevues radiophoniques, différents faits concernant le CSSCQ. Mme Rajotte a affirmé, rappelés-le, avoir reçu des menaces de mort de la part d'un officier du CSS, alors que M. et Mme Harvey auraient laissé planer la possibilité d'un conflit d'intérêts mettant en cause un officier du CSS.

Le CSS veut connaître les propos exacts tenus par ces personnes sur les ondes de la radio pour mesurer l'étendue des dommages qui lui ont été

causés par les intimés», mentionne-t-on dans la requête.

La requête, déposée en vertu de l'article 438 du code des procédures, vise notamment les stations radiophoniques CHR-D-AM et CJD-M-FM de Drummondville, ainsi que CKAC de Montréal. Les bandes radiophoniques visées portent sur des entrevues du début de juillet.

La requête sera présentée au palais de justice de Drummondville, le jeudi 15 août, en cour de pratique de la Cour Supérieure.

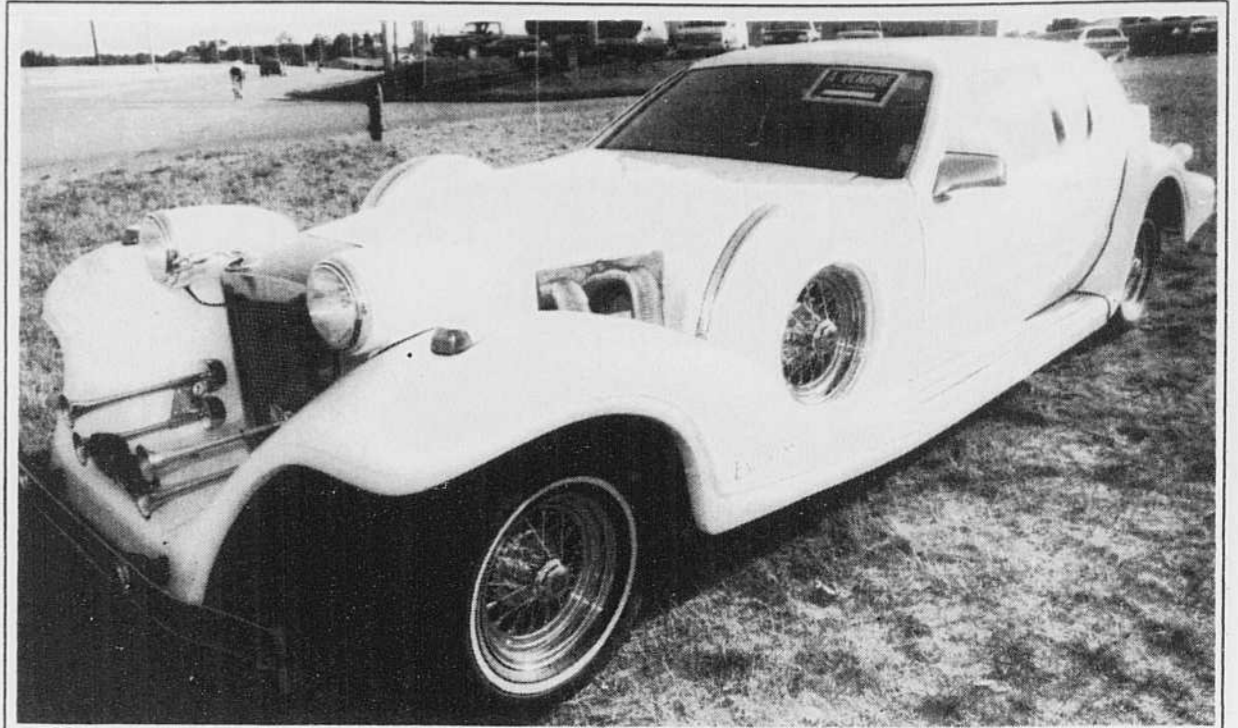
Mise au courant de cette requête

par La Tribune, Mme Louise Rajotte se dit guère impressionnée: « Tout ce que nous dénonçons, c'est la vérité: c'en est rendu qu'on ne peut plus s'exprimer pour dénoncer des abus que nous avons constatés », ajoute-t-elle, en précisant qu'elle en a, elle aussi, contre des dirigeants du CSS qui sont intervenus publiquement dans ce dossier alors que l'enquête n'est pas terminée.

À ce propos, Mme Rajotte a appris hier que les enquêteurs du ministère de la Santé, chargés par le ministre Marc-Yvan Côté de faire la lumière

sur ce cas, sont actuellement en vacances, ce qui fait que l'étude de ses doléances ne progresse tout simplement pas, alors que, à son avis, il y a urgence que le ministre statue sur le sort des personnes âgées en foyer d'accueil et sur l'ensemble de la problématique.

On a pu savoir que, à la suite de sa dénonciation publique du début de juillet, Mme Rajotte a déposé une plainte pour menaces de mort contre un officier du CSSCQ, en poste à Drummondville. L'affaire fait l'objet d'une enquête policière.



### Elle suscite la curiosité

Plusieurs personnes voient leur attention captée, depuis quelques jours, par une bien curieuse voiture sur la rue King Ouest, à Sherbrooke, près des limites de Rock Forest. Il s'agit d'une voiture de marque Spirit Mark I, fabriquée par une petite compagnie de London, en Ontario. Sous une carrosserie de fibre de verre très typée, se cache un châssis et une mécanique de Mercury Cougar. Le propriétaire, Samuel Rodrigue de Sherbrooke, l'a obtenue il y a à peu près deux ans auprès d'un vendeur de limousines. « Je me suis amusé avec depuis que je l'ai et puis j'ai décidé de la vendre. » Avis donc aux intéressés. Le prix: 35 000 \$. Neuve, elle coûterait 80 000\$!

## Aventure II reprendra bientôt ses croisières

Sherbrooke (MF)

Les croisières devraient reprendre incessamment sur le bateau Aventure II, endommagé dimanche dernier par un « haut-fond » sur le lac Memphrémagog.

Le propriétaire de l'embarcation, Patrick Gagnon, prévoyait la remettre à l'eau dès ce matin.

L'arbre de transmission et une des hélices du bateau avaient subi des dommages. On n'explique toujours

pas l'incident de dimanche. M. Gagnon suit le même trajet depuis dix ans pour ses croisières sur le lac.

La coque a été épargnée et l'Aventure II a finalement regagné la rive sous la propulsion du 2e moteur. Les passagers n'ont jamais été en danger.

## LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES  
EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

23814

## Les pompiers découvrent de la mari dans l'incendie

Drummondville (GP)

En tentant d'éteindre un incendie, les pompiers de St-Eugène, près de Drummondville, ont fait une découverte surprenante: une plantation de cannabis, devant produire de la marijuana.

Le feu s'est déclaré au rez-de-chaussée, dans une maison unifami-

liale centenaire rénovée, sise au 261 de la route des Loisirs. En montant à l'étage supérieur, les pompiers ont eu la surprise d'y trouver une centaine de plants de cannabis, d'environ un mètre de hauteur chacun, qui poussaient, plantés dans des pots. Malgré les efforts des pompiers, la maison a été déclarée une perte complète: seule ne subsiste que la structure de la maison.

Quant à l'occupant des lieux, Yvon Mathieu, âgé de 31 ans, il a été cité en justice hier après-midi devant le juge Maximilien Polak de la Cour du Québec, sous l'inculpation de culture de cannabis. Il a été remis en liberté sous cautionnement et devra se présenter devant le tribunal le 9 août.

L'enquête sur les origines de l'incendie a été confiée à la SQ de Drummondville, assistée des techniciens de la SQ de la Mauricie, tandis que l'enquête sur la culture de cannabis est assurée par le Bureau des enquêtes criminelles de Cap-de-la-Madeleine.

Photo: La Tribune par Claude Croisatière

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

2500  
points offerts  
cette semaine  
dans




La Tribune

Si vous êtes membre du Club,  
entrez le code suivant:  
**47277102**  
Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**

CLUB Multi points

31010

# TIRAGES ÉCLABOUSSANTS.

Faites vite! Devenez membre du CLUB Multi•points<sup>md</sup> et participez automatiquement à tous les tirages hebdomadaires. Chaque semaine, vous pourriez gagner  une Chevrolet Sprint,  l'une des deux semaines de vacances au CLUB Med ou  1 000\$ en bons d'épicerie Steinberg Québec. Des prix vraiment éclaboussants!

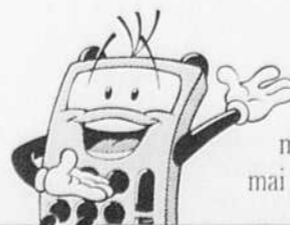
# RABAIS TRÈS TRÈS ÉCLABOUSSANTS.

# 89.99



Article n° 13864

En plus de participer aux tirages hebdomadaires, profitez des super rabais offerts dans les catalogues du CLUB Multi•points. Comme sur cet ensemble d'arrosage Gardena à 89,99\$ et 13 900 Multi•points, l'une des centaines d'articles vraiment très très éclaboussants!



Dépêchez-vous! Devenez membre du CLUB Multi•points à l'un des comptoirs Multi•points du Québec chez Steinberg et à la Banque Nationale. La carte de membre ne coûte que 24,95\$ et vous pourrez profiter de tous les avantages jusqu'en mai 1993. CLUB Multi•points, un tirage par semaine, des rabais à l'année!

La Tribune



**CLUB Multi•points**

**ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!**



POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS OU LES RÉGLEMENTS RELATIFS AUX TIRAGES, COMPOSEZ À MONTRÉAL LE 251-8688 OU, SANS FRAIS, LE 1 800 563-8688.

CLUB Multi•points et Multi•points sont des marques déposées de Le Groupe Videotron Itée.

# National

## Haschisch: des arrestations de «têtes de réseau» sont imminentes

□ Saisie d'un navire qui aurait servi à tirer la barge contenant les 272 barils de drogue

Presse Canadienne

La saisie d'un navire, le remorqueur Pacific Tide, et l'imposition d'un paiement d'un million de dollars aux armateurs qui désireraient récupérer, des arrestations à prévoir de dirigeants du trafic de drogue au Québec et aux États-Unis et des comparutions nombreuses au palais de justice de Sept-Îles constituent les plus récents développements relativement à la découverte de 272 barils de 45 gallons contenant pour 700 millions \$ de haschisch sur le marché de la rue.

En effet, des agents fédéraux de Douanes et Accise ont procédé, hier dans le port de Montréal, à la saisie du Pacific Tide que la Sûreté du Québec a arraisonné, il y a quelques jours, et qu'elle soupçonne d'avoir tiré la barge de laquelle ont été jetés, au large de Rivière-au-Tonnerre, en Basse-Côte-Nord, les barils contenant les 46 200 kg de haschisch.

On apprenait, hier également, que plusieurs «autres arrestations», dont celles de têtes de réseau, sont à prévoir au cours des prochains jours dans le cadre de l'enquête menée par la Sûreté du Québec relativement à la découverte des 700 millions \$ de haschisch flottant sur le Saint-Laurent à la hauteur de Mingan, en Basse-Côte-Nord.

Ces arrestations auraient lieu à divers endroits, notamment dans le Nord-Est américain, et se feraient en collaboration avec les agents de la Drug Enforcement Agency (DEA) américaine.

Hier, un certain Michael Johnson, un homme de 29 ans habitant le Vermont et considéré par la police comme un dirigeant de l'opération avortée du golfe Saint-Laurent, comparait au palais de justice de Sept-Îles pour être accusé de complot pour importation et d'importation de haschisch ainsi que de possession de stupéfiant.

Au sujet de cet individu, un communiqué émis, hier matin, par le service des affaires publiques de la SQ, était plutôt laconique: «Johnson serait directement relié à l'importation des stocks de haschisch et sa participation précise ne sera divulguée que plus tard afin de ne pas nuire à l'enquête.»

L'Américain a été arrêté dimanche à Havre-Saint-Pierre, un petit port situé à environ 130 km à l'est de Sept-Îles, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Hier aussi, toujours au palais de justice de Sept-Îles, 16 individus, dont 15 matelots philippins, qui sont détenus par la police, apprenaient qu'il devront de nouveau être présents, le 7 août, devant le tribunal pour subir leur enquête sur cautionnement et connaître la date de leur enquête préliminaire.

C'est hier que ces procédures devaient avoir lieu, mais tout a été reporté, faute de juge disponible pour entendre les causes en question.

Ces individus ont été arrêtés à Montréal, il y a quelques jours, sur le remorqueur Pacific Tide. La police soupçonne que le remorqueur tirait la barge, aussi saisie en Basse-Côte-Nord, sur laquelle avaient été embarqués les barils de 45 gallons de drogue qu'on a jetés à la mer, la semaine dernière, et qui devaient, supposait-on, être récupérés par des équipes utilisant des embarcations de type Zodiac. Ces embarcations ont été récupérées par la police et la garde côtière; personne n'était cependant à bord au moment où on les a retrouvées.

Comme on le sait, l'opération de récupération des barils de drogue a véritablement échoué pour diverses raisons que la police tente de déterminer avec précision.

### Quatre trafiquants de cocaïne arrêtés à Cap-aux-Meules

Cap-aux-Meules (PC)

Pendant que les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) poursuivent leur «pêche au haschisch» dans les eaux nord-côtières du Saint-Laurent, les agents doubles de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) viennent d'épingler quatre trafiquants de cocaïne à Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine.

A la suite d'une opération d'infiltration menée du 17 au 29 juin, la GRC, assistée de la SQ, appréhendait les suspects en pleine transaction, les 24 et 25 juillet. Une certaine quantité de poudre blanche a également été saisie.

Les trafiquants, dont l'identité sera dévoilée plus tard, ont comparu sous 18 chefs d'accusation de trafic et complot de stupéfiants, à la cour municipale de Havre-Aubert. Les individus ont été relâchés sous condition par le juge, mais ils reviendront devant la cour du Québec, le 14 août.

Selon la police, d'autres arrestations sont à prévoir dans cette affaire.

Ce sont des journalistes, en tournée dans la Basse-Côte-Nord, qui ont découvert un premier baril de has-

chisch, flottant à la dérive, et qui ont donné l'alerte à la police. Par la suite, une vaste opération

lancée par la SQ en collaboration avec la Garde côtière canadienne, qui a utilisé notamment le patrouil-

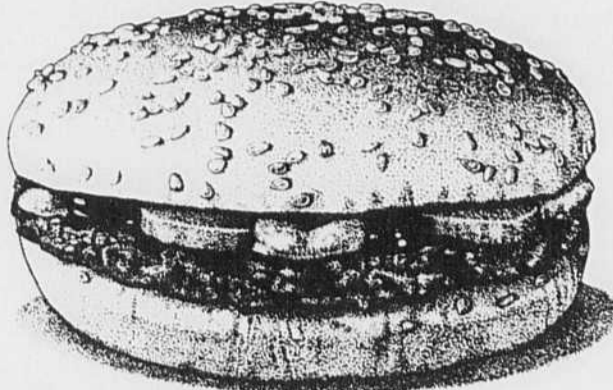
leur Simon Fraser pour ce faire, a permis de récupérer les barils flottant sur les eaux du Saint-Laurent; cer-

tains barils ont aussi été récupérés sur les fonds du Saint-Laurent par des plongeurs de la police.

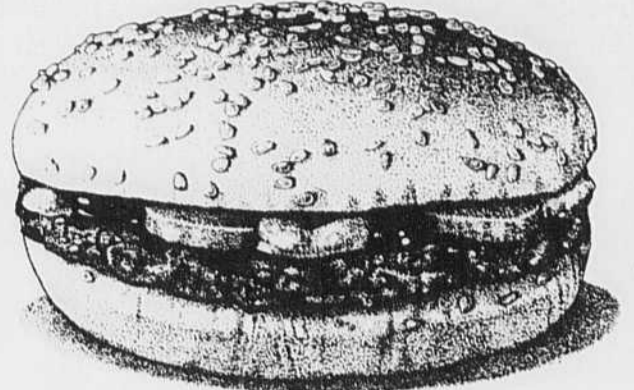
## BURGER KING ANNONCE SON NOUVEAU TAUX DE CHANGE:



=



+



### DEUX HAMBURGERS POUR UN DOLLAR.

Rendez-vous chez Burger King dès maintenant et votre dollar vous vaudra deux hamburgers grillés sur le feu! Oui, deux hamburgers ordinaires 100% boeuf pour un dollar seulement. Cette offre se termine le 18 août 1991. N'oubliez pas de voter pour vos clips préférés chez Burger King et de regarder MusiquePlus le 1<sup>er</sup> septembre à 20 h pour le VidéoGala MusiquePlus 1991.

Veuillez présenter ce bon avant de commander. Ce bon n'est pas valable avec toute autre offre. Limite: un bon par client. Dans les restaurants Burger King participants. Fromage en supplément. Taxes en sus.



TM. of M.C. de Burger King Corporation © 1991

# Les meilleurs achats

# Woolco

**Jeudi et vendredi seulement**

- |          |   |                |
|----------|---|----------------|
| <b>1</b> | <b>DÉTERGENT EN POUDRE</b><br>POUR LA LESSIVE «SUNLIGHT»<br>Boîte de 5 litres.  | <b>3.49</b>    |
| <b>2</b> | <b>PAPIER ÉPONGE «WHITE SWAN»</b><br>Paquet de 2 rouleaux.<br>Limite de 2 par client.   | <b>2/1.49</b>  |
| <b>3</b> | <b>SAVONNETTES «BABY'S OWN»</b><br>Paquet de 3 barres.<br>225 grammes.  | <b>.99</b> par |
| <b>4</b> | <b>EAU DE SOURCE NATURELLE</b><br>«EAU SECOURS»<br>1.5 litre.   | <b>3/1.49</b>  |
| <b>5</b> | <b>SERVIETTES DE TABLE</b><br>«WOOLCREST»<br>Paquet de 300.   | <b>2.49</b>    |
| <b>6</b> | <b>SERVICE À SALADE 7 PCES POUR PATIO</b><br>Comprend: 1 grand bol, 4 bols individuels, 1 cuillère et 1 fourchette. Régulier: 19.96 | <b>\$15</b>    |

**Des bas prix...et tellement plus à découvrir!**



**LES TERRASSES**  
**Rock Forest**  
4857 Boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUN., MAR., 9 h 30 à 17 h 30  
MERCREDI, JEUDI et VENDREDI de 9 h 30 à 21 h.  
SAMEDI de 9 h à 17 h.  
GARAGE D'OUVERTURE: LUN., MAR. et MER.: 8 h à 17 h 30.  
JEUDI et VENDREDI: 8 h à 21 h. SAMEDI de 8 h à 17 h.  
GARAGE. Pour rendez-vous: TÉL.: 564-7443



# Les policiers ne se retireront pas, répondent en chœur Québec et Ottawa aux Mohawks

Rollande PARENT Montréal (PC)

Malgré la demande répétée des Mohawks de voir retirer ou diminuer les effectifs policiers autour de la réserve de Kahnawake, les autorités provinciales et fédérales ont fait front commun hier et indiqué qu'il n'en était pas question, pour le moment.

En fin de journée on apprenait toutefois que le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan et le Solliciteur général du Canada, Doug Lewis, s'étaient rencontrés en matinée à Montréal pour discuter «des arrangements concernant les services de police à Kahnawake», selon le texte d'un communiqué.

Le ministre Ryan n'a pas jugé bon de déléguer un représentant à la rencontre devant réunir quelques heures plus tard les chefs Joe Norton (Kahnawake) et Jerry Peltier (Kahnesatake). Les deux hommes ont présenté leurs allégations de harcèlement policier à deux hauts fonctionnaires fédéraux.

Deux heures plus tard, ils repartaient les mains vides.

«Ils ont refusé de retirer les agents de la GRC et ont catégoriquement indiqué que cela était impossible à ce moment-ci, a déclaré M. Norton.

«Ils ont dit que nous devrions rencontrer à nouveau le ministre Claude Ryan pour discuter et accepter une proposition faite il y a plusieurs semaines qui prévoyait que, éventuellement, nous aurions une force autonome policière à Kahnawake, dans six mois ou six semaines, personne ne sait, cela dépendra de la tournure des discussions.»

Le ministre Ryan a déjà déclaré que la mise en place d'une force policière autochtone autonome pourrait prendre cinq ans, une fois une entente de base intervenue avec le chef Norton.

Ce dernier était hier accompagné du chef intérimaire des Peacekeepers, White Warren, et du Mohawk Dany Phillip, celui-là même qui avait frappé de coups de poing un soldat ca-

nadien lors de la perquisition menée l'été dernier sur l'île Kateri.

Interrogé à l'issue des discussions, le représentant de la Gendarmerie royale du Canada, Gilles Favreau, a dit croire que «la situation à Kahnawake est à peu près la même depuis plusieurs mois» et qu'«il n'y pas lieu de réduire les effectifs.»

M. Favreau croit que «la demande des Mohawks doit vraiment être discutée entre eux et M. Ryan.»

Kahnesatake

En arrivant à la rencontre, le chef intérimaire du conseil de bande de Kahnesatake, Jerry Peltier, a indiqué que sa présence visait surtout à appuyer le chef Norton.

Par contre, M. Peltier s'est plaint de trois perquisitions tentées au cours des dernières jours à Kahnesatake par des agents de la GRC du fait qu'il n'en connaissait pas le motif.

Interrogé là-dessus, le représentant

du Solliciteur général Ian Glen, de même que celui de la GRC, a qualifié toutes ces allégations de fausses.

Deux poids

Par ailleurs, un certain Tommy Gravino, de Châteauguay, a adressé hier un message au chef Norton et en a fait parvenir une copie aux médias. M. Gravino aurait été blessé le 13 avril dernier au bas du dos par deux balles de AK-47 tirées par les gardiens mohawks de la guérite, installée depuis l'automne dernier, à l'entrée de la réserve de Kahnawake.

Dans sa lettre, M. Gravino s'indigne de ce que le chef Norton demande d'urgence une rencontre avec le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, pour discuter d'un incident ayant impliqué des policiers de la Sûreté du Québec et un adolescent mohawk.

«Il est surprenant que vous puissiez faire la manchette des journaux en prétendant que le ministre Ryan doit vous recevoir immédiatement parce qu'un pauvre indien est victime d'une blessure légère.

«Mais quand un Blanc est blessé gravement par les gardiens de vos guérites, vous faites la sourde oreille et vous ne vous donnez même pas la peine de répondre à une demande d'indemnité (25 000 \$), écrit-il.



Claude Ryan, ministre de la Sécurité publique



Doug Lewis, Solliciteur général du Canada

## La Fédération internationale des droits de l'homme déplore le refus du Québec

Genève (AFP)

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a déploré le fait que la province de Québec ait rejeté sa proposition de créer une commission pour régler le problème des Mohawks.

Cette réaction figure dans une intervention de Mme Cathy Day, représentante de la Ligue suisse des droits

de l'homme — une organisation affiliée à la FIDH — devant la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

La proposition de créer une telle commission avait été lancée à l'été 1990 par la FIDH suite à une mission d'observation qu'elle avait menée à Kahnesatake et Kahnawake à la demande des gouvernements canadien et québécois pour vérifier le respect

de l'accord conclu le 12 août 1990 par les parties en causes et qui devait conduire à des négociations.

Le rôle de cette commission, qui devait comporter des représentants des deux parties, aurait été de proposer des procédures «mutuellement acceptables» de règlement du différend.

«Cette proposition, pourtant bien accueillie à l'époque par les parties impliquées, n'a pas eu de suite», déplore la représentante de la FIDH, «ces derniers jours, le gouvernement québécois a rejeté cette proposition alléguant la trop grande multiplicité des niveaux de décision de cette commission. Quant au gouvernement canadien, il s'est abstenu de commentaires».

La FIDH, même si elle déclare positives un certain nombre de mesures prises par le gouvernement fédéral, s'inquiète de la lenteur du processus de négociation. Elle insiste donc à nouveau pour que soit mis en place un espace permanent de dialogue entre autochtones et non-autochtones et relance son idée de commission, selon Mme Day.

## La nappe phréatique insuffisante au mont Pinacle

Frelighsburg (PC)

La nappe phréatique de la vallée du mont Pinacle est nettement insuffisante pour répondre aux besoins d'eau engendrés par le projet de station de ski, de golf et de développement domiciliaire connu sous le nom de Sibeca.

C'est du moins ce qu'a déclaré Guy-L. Côté, vice-président de l'Association pour la conservation du mont Pinacle, lors de l'assemblée de consultation publique sur le plan d'urbanisme de Frelighsburg, dévoilé il y a quelques semaines.

Pour appuyer ses dires, M. Côté a remis au conseil municipal une récente étude de la faisabilité hydrologique du projet Sibeca, approuvée par un hydrogéologue du ministère de l'Environnement, Renald McCormack.

Selon M. McCormack, les besoins en eau «varient entre 11 m cubes à l'heure (avril, octobre et novembre) et 125 m/h (juin, juillet, août et septembre) alors que les formations géologiques apparaissent dans une zone où le débit potentiel excède rarement 3 m/h.

L'hydrogéologue précise qu'une étude plus exhaustive devrait être effectuée puisqu'il est possible que localement le débit soit supérieur à 3 m/h. Toutefois, il reconnaît que «les chances d'avoir un ou des puits pouvant fournir le débit recherché sont pratiquement nulles».

Grâce à cette recherche, l'association espère mettre un terme à tout développement d'envergure sur la montagne, en convainquant les élus municipaux des dangers potentiels pour l'environnement. Mais face aux opinions favorables à l'essor économique de la région, il avoue que la lutte sera longue puisque «les mentalités évoluent lentement».

De part et d'autre, appuis et oppositions se sont donc confrontés lors de l'assemblée de consultation qui ressemblait davantage à un exercice de contestation fort bien orchestré du projet Sibeca sur la dernière montagne encore vierge à distance raisonnable de Montréal.



## SUPER SPÉCIAUX

En vigueur du MARDI 30 juillet au LUNDI 5 août 1991



### PÊCHES

Produit de l'Ontario  
Canada #1  
Panier de 4 litres

287



### CONCOMBRES

Produit du Québec  
Canada #1  
grosseur 72

5/97¢



### LAITIUES "ICEBERG"

ou en feuilles, ou Romaines,  
Chicorées ou Escaroles

Produit du Québec  
Canada #1

2/97¢

MAGOG  
930, rue Principale o.

SHERBROOKE  
777, rue King est

SHERBROOKE  
50, boul. Jacques-Cartier nord

# PROMOTION DÉCORATION

## STORES VERTICAUX BOUCLAIR

GRANDE QUALITÉ À MEILLEURS PRIX!

JUSQU'À 30 % DE RABAIS\*

\*sur modèles sélectionnés

NOUS FABRIQUONS VOS STORES SUR MESURE

En P.V.C. 2 po. et 3 1/2 po. Unis, à rayures contrastantes et gaufrés

prêt en

48 h.

GRAND CHOIX DE STYLES ET DE COULEURS!

## LIQUIDATION Plus de 1 500 stores!!!

HORIZONTAUX P.V.C. ALUMINIUM 1 po. Grand choix de couleurs et de grandeurs.

Jusqu'à épuisement de la marchandise

À partir de

2.99

## STORES MICRO HORIZONTAUX

P.V.C. 1/2 po. de KIRSCH Première qualité!

Grand choix de grandeurs Couleurs champagne blanc

50%

## DRAPERIES

Voilages, douillettes, couvre-lits, tissus décoratifs et à recouvrement aux imprimés somptueux.

Sur commande ou en magasin. SALETEx, QUÉFAB, CAYA ET VAL ABEL

jusqu'à

25%

BOUCLAIR DÉCORATION stores, couvre-lits, draperies, tapisserie, tissus décoratifs SERVICE À DOMICILE GRATUIT

## DOUILLETES ET COUVRE-ÉDREDONS

En magasin Douillettes et ensembles de douillettes en percale, en chintz et poly-coton. Unis, imprimés-mode ou motifs pour enfants. Prix courant jusqu'à 234.99 Prix spécial à partir de 23.99 (sauf sur achats spéciaux)

20 à 50%

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h.

Jusqu'au 3 août

3300 Portland Sherbrooke Tél: 569-5989

La maison Bouclair

Bien d'autres spéciaux en magasin



430 Belvédère sud Sherbrooke Tél: 822-1064

# 4 insectifuges sont retirés des tablettes

Ottawa (PC)

Le ministère de l'Agriculture a annoncé hier l'interdiction de quatre insectifuges, après avoir pris connaissance de nouvelles données indiquant qu'un de leurs ingrédients cause des malformations congénitales chez des animaux de laboratoire.

Se basant sur une évaluation de ces données effectuée par le ministère de la Santé, le ministre de l'Agriculture Bill McKnight a aussitôt annulé l'autorisation accordée à tous les produits contenant de l'éthylhexanediol, soit:

le BF-100 Black Fly Repellent Solution, fabriqué par les laboratoires LBJ de St-Johns, au Michigan, portant le numéro d'enregistrement 15433;

le X-IT Insect Repellent, numéro 18500;

le X-IT numéro 19959;

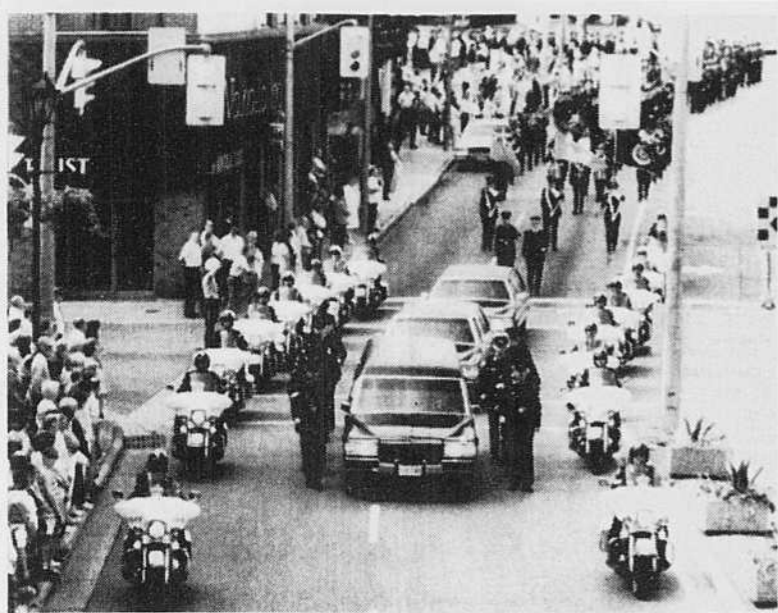
le X-IT Strick numéro 20779, tous manufacturés par Martin Outdoor Products, d'Aurora, en Ontario.

Cependant, selon les informations dont dispose le ministère de la Santé, rien ne permet de croire que ces produits aient déjà affecté la santé d'êtres humains.

Les consommateurs sont invités à éviter d'utiliser tout produit anti-insectes contenant de l'éthylhexanediol, qui peut encore être présent dans les stocks de vieux produits toujours disponibles sur le marché ou gardés à la maison, souligne le ministère de l'Agriculture.

Les détaillants ont été avisés de retirer tout produit invendu de leurs tablettes.

Pour plus d'informations, le gouvernement a mis en service un service d'information téléphonique sans frais, qu'on peut rejoindre dès aujourd'hui en composant le 1-800-267-1238 entre 9 h et 15 h.



## 1200 policiers aux funérailles

Kitchener, Ont. (PC)

Plus de 1200 policiers venus de six provinces canadiennes et de deux États américains ont assisté aux funérailles de leur confrère Tom Cooper, abattu la semaine dernière en Ontario.

En tout, quelque 2000 personnes étaient présentes, policiers, membres de la famille et dignitaires, dont le premier ministre ontarien Bob Rae.

L'agent a été tué à bout portant jeudi dernier alors qu'il répondait à un appel au sujet d'armes à feu sur la

réserve de Grassy Narrows, à quelque 60 kilomètres au nord-est de Kenora, en Ontario.

Une chasse à l'homme de deux jours a conduit à l'arrestation de Thomas Pahpasay, qui a été accusé du meurtre de l'agent Cooper. Il a comparu hier en cour, et devra rester en détention jusqu'au 16 septembre.

C'est la deuxième fois cette année qu'un policier est tué en devoir. En juin dernier, le policier Yves Phaneuf, âgé de 25 ans, de Montréal, était abattu d'une balle en pleine figure par un cycliste.

## Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

564-5450

### Offre d'emploi



Nous recherchons

### une conseillère avec ou sans expérience

pour le nouveau Salon Minceur 2000 de Sherbrooke

#### QUALITÉS REQUISES:

- Belle personnalité
- Sens de l'initiative et de l'organisation
- Facilité de communiquer avec le public
- Connaissance de la diététique serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec photo au:

1805, rue Galt Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 1J4 31852

### COMPAGNIE NATIONALE D'ALIMENTATION

Si tu aimes les défis, à Sherbrooke, nous avons besoin de:

#### 3 REPRÉSENTANTS

Revenu supérieur à la moyenne (600\$-900\$) de commission possible par semaine. Nous offrons un véhicule neuf de la compagnie, possibilité d'avancement et un entraînement à long terme. Des entrevues auront lieu. Appelez maintenant

821-3663 31083



### MÉCANICIEN DEMANDÉ QUALIFICATIONS:

- Expérience des camions à essence, freins à air et à l'huile. Doit aussi être capable d'exécuter travail sur carburateur, moteur à essence, moteur diesel.
- Carte de compétence ou expérience équivalente

Travail à temps plein rémunéré selon l'expérience.

Les personnes intéressées par ce poste doivent communiquer, après le 5 août, avec:

PIERRE TOURVILLE  
253, rue St-Georges  
Windsor, Québec J1S 1K3  
845-2449 31723

### BEAUDRY, BERTRAND

#### Avocats

Suite à l'ouverture d'une succursale à Gatineau, nous avons besoin pour notre bureau de Hull, de

#### secrétaires juridiques

ayant un minimum de trois (3) ans d'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Carmen Lavergne  
Chargée d'administration  
25, rue Laurier  
Bureau 400  
Hull (Québec)  
J8X 4C8 65315

# NON C'EST PAS CHER!

## JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT

JUSQU'À

# 50%

UN RABAIS ADDITIONNEL DE 30%

LES MAGASINS



Profitez d'un rabais additionnel de 30% sur tous les vêtements et accessoires mode pour femmes, hommes et enfants... déjà réduits jusqu'à 50%!  
En un mot, c'est pas cher!

MAINTENANT OUVERT JUSQU'À 21H. TOUS LES MERCREDI.



REGION DE MONTREAL  
Jean Taron Est.  
725-2415  
Place Versailles.  
351-5200  
Place Alexis Nihon  
931-5861  
Carrefour Laval  
688-6350

Centre commercial  
Pont Vieux 669-1791  
Galerie des  
Sources 683-5200  
Galerie Lachine.  
637-4481  
Place LaSalle.  
565-5213

Châteauguay.  
681-3730  
Place Longueuil.  
679-6190  
Promenades  
St Bruno 653-1355  
Mail Champlain.  
465-4650

QUÉBEC  
Galerie  
Charlebourg.  
626-7541  
Place Ste-Foy.  
655-2891  
MALL CHAMPLAIN.  
465-4650

SOREL  
Boulevard Fiset.  
742-4521  
SHERBROOKE  
Place Belvédère.  
569-9755

HULL  
Galerie de Hull.  
770-8234  
OTTAWA  
Bayshore Shopping  
Center 829-9191



# Le Conseil et le Secrétariat de la famille contestent Franc Vert

Le magazine écologique a suggéré que la limitation de la famille constituait une action exceptionnelle pour la sauvegarde de l'environnement

**CORRECTIONS**

Dans notre circulaire de cette semaine, les articles suivants auraient dû se lire:

<b>CHIPS OU GRIGNOTINES</b>	<b>YOGOURT</b>
<b>Fritos, Ruffles</b>	<b>Ferme, fruit au fond</b>
<b>DORITOS OU CHEE-TOS</b>	<b>DELISLE</b>
180 g à 200 g	500 g
<b>1 59\$</b>	<b>1 49\$</b>

Dû à un manque de marchandises de la part de notre fournisseur, l'article suivant ne pourra vous être offert:

**FRIANDISES GLACÉES**

**Cremsicle GLACIER** **1 99\$**

Boîte de 6

Nous sommes désolés de cet inconvénient.

**IGA**

Hudon et Deaudein Itée 31666

**Rollande PARENT** Montréal (PC)

Deux organismes du gouvernement québécois ont décidé de se mêler de la polémique suscitée par le magazine écologique Franc Vert qui suggère que la décision pour un couple de limiter pour des raisons écologiques le nombre d'enfants qu'il veut avoir constitue une action individuelle exceptionnelle en regard de la sauvegarde de l'environnement.

Les deux organismes en question sont le Conseil de la famille (qui a un rôle consultatif) et le Secrétariat de la

famille (un rôle administratif) auprès de la ministre responsable de la Famille, Violette Trépanier.

Depuis la publication de l'assertion opposant le nombre d'enfants au souci environnemental, les deux-tiers des appels téléphoniques et des lettres reçus chez Franc Vert (une cinquantaine) ont dénoncé cette façon de voir.

C'est dans le numéro de janvier de Franc Vert, magazine de la nature et de l'environnement publié par l'Union québécoise pour la conservation de la nature et vendu à 7000 exemplaires qu'est apparue la suggestion

voulant que le fait de «limiter sa famille pour des motifs écologiques» constituait une action exceptionnelle.

Les auteurs du questionnaire (le rédacteur en chef et directeur de la revue, Jean-Pierre Drapeau, et Luc Gagnon) accordaient un boni de 20 points à ceux qui avaient limité leur famille à un enfant pour des motifs écologiques et de 10 points à ceux qui l'avaient limitée à deux enfants.

Aubert Ouellet, sous-ministre au Secrétariat de la famille, a d'abord cru qu'il s'agissait d'une farce. Mais après avoir discuté avec les auteurs, il a vu qu'ils étaient sérieux et a demandé une rencontre. Au cours des discussions, il a réalisé que ses interlocuteurs étaient des idéologues.

l'on pourrait pour des raisons écologiques réduire encore le taux de fécondité au Québec, c'est sans le savoir prôner la disparition de la société québécoise.»

Pour sa part, le président du Conseil de la famille, Bertrand Fortin, alerté par son fils de ce passage de la revue Franc Vert a ouvert la discussion au sein de l'organisme qu'il dirige.

La position du Conseil est d'ailleurs publiée dans le numéro juillet-août de la revue.

«Je crois que leur position est tout à fait mal fondée dans le contexte particulier du Québec où la société québécoise, pour se maintenir, doit absolument élever son taux de fécondité.

«Je pense que de laisser croire que

**CORRECTIONS**

**EATON**

Encart «Profil de la mode au foyer no.4» chez Eaton, encarté dans La Tribune, le mardi 30 juillet 1991.

Page 1: A à H - De Spring Maid la collection «Gear», non offerte à Sherbrooke.

J à M - Draps en percale et accessoires «Pipeline» de J.P. Stevens: non offerts en marine.

Page 4: A à D - Serviettes et tapis de bain assortis Eaton: non offerts à Sherbrooke.

E - Fil Sayelle Lady Fair Eaton: non offert en pourpre et en rose.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

31665

«Ce rapprochement entre la protection de l'environnement et la venue d'enfants est pour le moins surprenant. Le Conseil de la famille estime qu'il est inapproprié d'associer la venue d'un enfant à une détérioration éventuelle de l'environnement, mais plus encore de restreindre le nombre des enfants pour des motifs écologiques.

Le Conseil conclut qu'il ne faut pas «que le discours écologique associe le recyclage, l'économie d'énergie et la plantation d'arbres à la réduction du nombre d'enfants. Il est aussi impérieux pour les Québécois de réaliser leur désir d'enfants que de reboiser leurs forêts», écrit M. Fortin.

Dans un texte de trois pages publié dans le dernier numéro de Franc Vert, MM. Drapeau et Gagnon persistent à dire que la personne qui accepte de limiter sa famille, pour des motifs écologiques, pose là un geste exceptionnel qui démontre bien l'importance à ses yeux de l'enjeu environnemental.

## Postes: Danis repousse la date de dépôt du rapport de conciliation

Montréal (PC)

Le compte à rebours fixant la date de la prochaine grève à la Société canadienne des postes ne commencera pas aujourd'hui, comme prévu.

Le ministre fédéral du Travail, Marcel Danis, a donné hier au président de la commission de conciliation, chargée de rapprocher les parties dans ce conflit, l'autorisation de remettre son rapport le 14 août prochain, plutôt que le 31 juillet comme cela avait été annoncé.

Ce délai signifie que les 46 000 postiers et facteurs du pays, qui devaient obtenir le droit de grève aux environs du 7 août, devront attendre jusqu'au 21 août. Une décision justifiée par «la somme de travail nécessaire pour finaliser la rédaction du rapport», a-t-on expliqué au bureau du ministre.

L'écart entre les parties étant important, on doute que ce délai permette aux négociateurs d'effectuer un dernier sprint de négociations susceptible d'éviter le déclenchement de la grève.

Techniquement, les postiers et facteurs, qui sont sans contrat de travail depuis 1989, auront droit de grève sept jours après que le ministre du Travail aura rendu public le rapport du président de la commission de conciliation, Marc Lapointe.

Le syndicat croit que ce rapport sera rendu public «deux ou trois jours après que le ministre en aura pris connaissance», puisque le code canadien des relations de travail l'oblige à le faire «sans délais».

La grève pourra donc avoir lieu à la fin du mois d'août. Cette grève générale illimitée pourrait durer un bon moment, compte tenu des enjeux à la table de négociation et de la complexité des pourparlers en cours.

Plus d'une centaine de rencontres de négociation ont eu lieu jusqu'à maintenant sans qu'aucun élément majeur du prochain contrat de travail ne fasse l'objet d'un accord. Devant l'impasse, le ministre Danis a décidé en janvier de mettre sur pied une commission de conciliation.

**La Boucherie**

Nos spéciaux sont en vigueur du 31 juillet au 6 août 1991

<p><b>Bifteck de côtes</b></p> <p>Pièce de boeuf de 12 à 16 lb de première qualité. Agé à la perfection pour biftecks ou rôtis, tranché comme vous le désirez.</p> <p><b>4 99\$</b> lb <b>11 00\$</b> kg</p>	<p><b>Poitrine de boeuf marinée</b> (boeuf salée)</p> <p>Un mets traditionnel. Succulent, servi froid ou chaud.</p> <p><b>2 19\$</b> lb <b>4 83\$</b> kg</p>	<p><b>Sauce à spaghetti</b></p> <p>Succulente sauce à la viande mijotée avec amour et créée à partir d'ingrédients parfaitement délicieux.</p> <p><b>3 89\$</b> litre</p>
--	--	---

**LE BIFTHEQUE**

4200 rue King ouest  
Sherbrooke  
823-9666

**Crevettes à volonté**  
**9 95\$**

VISA  
MasterCard

31554

“ ”

ils sont indescriptibles!

GRIFFE ROUGE LEVI'S<sup>MD</sup> POUR HOMME

**36<sup>99</sup>**

Chacun  
Sears ord. 49.99\$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 31 AOÛT 1991, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR...**

**SECOURS/AMITIÉ**

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC-MEGANTIC  
WFFDN  
ASBESTOS

composez 0 et demandez Zenith 5-3060

**À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT**

30269